

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

RAPPORT ANNUEL 2015



À l'intention du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire,
l'honorable Lawrence MacAulay, et du Conseil des produits agricoles du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

- | | | | |
|-----------|--|-----------|--|
| 1 | À notre sujet | 13 | Suivi et application |
| 2 | Rapport du président | 14 | Surveillance du marché |
| 4 | Conseil d'administration et Comités | 20 | Relations avec le gouvernement |
| 5 | Changements au niveau du personnel et mises à jour | 23 | Commerce et politique |
| 6 | Message du directeur exécutif | 28 | Salubrité des aliments et soins aux animaux |
| 8 | Planification stratégique | 34 | Une question d'image :
pour l'amour de votre poulet |
| 11 | L'Entente opérationnelle | 36 | Communications et sensibilisation |
| 12 | Responsabilité sociale de l'entreprise | 38 | Relations publiques |
| 12 | Gouvernance | 40 | Rapport de l'auditeur et états financiers |



Tél : (613) 241-2800 Téléc : (613) 241-5999
Courriel : ppc@poulet.ca Site web : www.poulet.ca & www.producteursdepoulet.ca

CONÇU À L'INTERNE. IMPRIMÉ PAR GILMORE PRINTING SERVICES INC.

Notre mandat

Le mandat des Producteurs de poulet du Canada comporte deux grands volets. Notre principale responsabilité est de veiller à ce que nos 2 700 producteurs produisent la bonne quantité de poulet frais, salubre et de grande qualité pour répondre aux besoins des consommateurs canadiens. C'est pourquoi les producteurs, les transformateurs, les surtransformateurs et les représentants du secteur de la restauration de l'ensemble du pays se réunissent régulièrement pour décider, en fonction de la demande du marché, de la quantité de poulet à produire. Ce système dynamique de gestion des risques qui encadre nos activités est communément appelé la « gestion de l'offre ». Dans le cadre de ce système, les Producteurs de poulet du Canada surveillent le respect des allocations de contingents provinciaux – pour veiller à ce que chaque province produise autant de poulet que le volume convenu – ainsi que le commerce interprovincial ou l'expansion du marché du poulet. Les Producteurs de poulet du Canada est un organisme créé en 1978 en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, qui détient son autorité légale aux termes de cette même loi.

Notre deuxième responsabilité consiste à représenter les intérêts des producteurs canadiens de poulet et de l'industrie canadienne du poulet. Les Producteurs de poulet du Canada jouent un rôle clé dans l'élaboration et la gestion, en partenariat, de programmes pour les producteurs canadiens de poulet afin de prouver que les producteurs continuent d'élever des poulets de haute qualité qui inspirent confiance aux consommateurs canadiens. Grâce à nos programmes d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme, de soins aux animaux et d'autres initiatives de biosécurité, les Producteurs de poulet du Canada travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires du gouvernement et les intervenants de l'industrie pour faire en sorte que l'industrie demeure innovatrice et réceptive.

Grâce à notre programme de relations avec le gouvernement, les Producteurs de poulet du Canada veillent à ce que les principaux décideurs du gouvernement comprennent bien le point de vue des producteurs canadiens de poulet et à ce qu'ils en tiennent compte au moment de prendre des décisions importantes en matière de politiques agricoles et commerciales.

Notre conseil

Les orientations et les politiques sont établies par un Conseil d'administration de 15 membres. Ce Conseil est formé de producteurs nommés par les offices provinciaux de commercialisation du poulet. Il comprend également des membres non producteurs, soit un représentant du secteur de la restauration, un autre du secteur de la surtransformation et deux du secteur de la transformation, qui sont nommés par leurs associations nationales respectives. Ainsi, les Producteurs de poulet du Canada et leurs intervenants travaillent ensemble au nom de tous les secteurs de l'industrie canadienne du poulet, des producteurs jusqu'aux consommateurs.



Notre vision

Accroître la demande des consommateurs à l'égard du poulet produit au Canada.

Notre mission

Au nom des producteurs canadiens de poulet, guider et favoriser une efficacité accrue des producteurs de poulet et de l'industrie canadienne du poulet afin de mieux servir les consommateurs et veiller à ce que le poulet demeure la protéine de choix au Canada.

Les Canadiens veulent du poulet élevé au Canada alors nous leur livrons un aliment frais et élevé localement, comme ils le demandent. Nos producteurs constituent une force stabilisatrice dans le Canada rural où ils peuvent réinvestir, et le font effectivement avec confiance dans leurs communautés, mais leur impact est beaucoup plus important. En somme, nous faisons partie de la solution économique du Canada et nous apportons notre contribution sans subventions et sommes très fiers de ces deux aspects.

Les gens accordent beaucoup d'importance à leur nourriture. Ils veulent en connaître la provenance et avoir l'assurance que ce qu'ils servent à leur famille et à leurs amis est de la plus haute qualité. Nos producteurs et leurs familles ont les mêmes soucis. Par conséquent, quand nous disons que l'industrie canadienne du poulet est bonne pour les Canadiens, c'est parce que nous savons que nous élevons nos poulets selon les normes les plus rigoureuses : les vôtres.

L'industrie canadienne du poulet continue de croître, fortement. C'est la troisième année consécutive de croissance, où l'on atteint à nouveau les niveaux que l'industrie avait connus entre 2006 et 2008. L'augmentation de la consommation par personne en 2015 a atteint un niveau sans précédent — près de 32 kg par personne.

2015 est la première année complète où l'on fixe des allocations en se fondant sur une formule d'avantage comparatif, dont nous avons accepté les principes à la fin de 2014, et les résultats sont positifs. La production provinciale de poulet a augmenté d'au moins 5,6 %. Nous continuons de travailler avec diligence pour finaliser les modifications à l'Entente opérationnelle et ramener complètement l'Alberta dans le système. À la fin de l'année, nous avons obtenu 11 des 19 signatures requises pour finaliser les modifications à l'Entente opérationnelle. Nous chercherons à obtenir les autres signatures au début de 2016.

Les négociations du Partenariat transpacifique (PTP), qui ont monopolisé la majeure partie des manchettes l'année dernière, ont pris fin en octobre, à Atlanta. Les Producteurs de poulet du Canada ont participé à l'ensemble du processus, rencontré les ministres, participé aux réunions ministérielles, prodigué des conseils, etc. De toute évidence, nous aurions préféré que le gouvernement conclue un accord qui ne donne pas un accès additionnel à notre marché. Cela dit, il s'agit d'un accord générationnel qui apporte une certitude pour l'avenir. L'élément principal pour les producteurs de poulet est que le gouvernement a annoncé que, dans le cadre d'une série de mesures du PTP, il aborderait nos questions liées au contournement du contrôle des importations.

Nous travaillons sans relâche pour garantir que les décideurs et les principales personnes influentes d'un bout à l'autre du pays connaissent nos enjeux liés au contrôle des importations. Nous travaillons également de façon acharnée à jouer notre rôle pour maintenir une pression ferme et constante afin de rétablir l'intégrité de notre pilier de contrôle des importations. Ces mesures ne visent pas à empêcher les importations légitimes importantes, mais plutôt à mettre fin aux importations qui contournent les règles et supplantent la production et la transformation canadiennes légitimes. Les importations frauduleuses remplacent le poulet canadien, ce qui entraîne une perte de revenus importante pour les producteurs de poulet, l'industrie canadienne du poulet et l'économie canadienne.

Le poulet représente la viande la plus populaire au Canada, et nous prenons plusieurs mesures pour stimuler la croissance de l'industrie, par l'intermédiaire de notre programme de promotion, du marketing et du renforcement de la confiance des consommateurs à l'égard de notre produit.

Notre programme de promotion de la marque « Élevé par un producteur canadien » gagne de l'attrait et mobilise en permanence de nouveaux participants. La portée et l'incidence nationales du programme illustrent les mesures prises par les producteurs et nos partenaires de l'industrie pour faire croître notre industrie. Cette année, les administrateurs ont décidé d'ajouter deux années au programme, ce qui le prolonge jusqu'en 2017.

Les administrateurs étaient également occupés cette année avec la question de la gouvernance. Des changements ont été apportés à la structure des réunions, le processus d'allocation a été revu afin de fixer deux allocations en même temps, un nouveau comité sur la gouvernance a été créé et un processus d'examen des réunions du conseil d'administration a été lancé. Ces changements

sont apportés afin d'aider les Producteurs de poulet du Canada et le conseil d'administration à être plus efficaces en créant des critères et des processus d'évaluation pour mesurer la réussite.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, il y a eu un changement de gouvernement après de longues élections fédérales. Parallèlement à une nouvelle stratégie de relations avec le gouvernement, adoptée par les administrateurs en octobre, nous adopterons une approche plus axée sur l'industrie alors que nous défendons la cause des producteurs. Les Producteurs de poulet du Canada ont hâte de travailler avec les nouveaux ministres, l'honorable Lawrence MacAulay et l'honorable Chrystia Freeland, mais je m'en voudrais de ne pas prendre le temps de remercier les ministres sortants, en particulier l'honorable Ed Fast et l'honorable Gerry Ritz de leur intérêt à l'égard des diverses questions auxquelles sont confrontées les producteurs de poulet du Canada, et de s'être tous deux occupés de ces questions.

Les Producteurs de poulet du Canada ont également travaillé étroitement avec le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC), sous la direction du président, Laurent Pellerin. Le CPAC continue d'appuyer nos démarches, de fournir des conseils et un point de vue pendant nos discussions, et s'est montré ouvert à nous allouer le temps et l'espace nécessaire pour régler nos questions, notamment les démarches continues visant à établir une nouvelle entente d'allocation et le long processus d'obtention des signatures requises des 19 participants sur les modifications apportées à l'Entente opérationnelle.

En cours de route, des décisions difficiles et des discussions intenses sont devenues les mots d'ordre de notre conseil d'administration. Ensemble pour un bout de temps, notre équipe dévouée d'administrateurs continue de gérer des questions difficiles et de nombreuses difficultés. Je remercie chacun des membres du conseil de leur participation active, de leurs conseils, de leur perspective et de leur dévouement à l'égard de l'industrie canadienne du poulet.

Nous devons notre succès au travail ardu du conseil d'administration, appuyé par les démarches des comités des Producteurs de poulet du Canada, et renforcé par le soutien remarquable du personnel des Producteurs de poulet du Canada, sous la direction du directeur exécutif, Mike Dungle. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui nous aident à tous travailler ensemble et qui font leur part pour nous aider à prendre des décisions éclairées et utiles, qui orientent l'industrie sur le bon chemin.

L'industrie canadienne du poulet est prête à relever le prochain défi, avec un conseil d'administration fort, une nouvelle entente d'allocation, un nouveau plan d'action sur la gouvernance, un personnel et des administrateurs dévoués ainsi qu'un programme national de promotion, tous motivés par notre désir de répondre aux attentes des consommateurs.





Conseil d'administration

De gauche à droite : **David Hyink** (Alberta), **Yvon Cyr** (Nouveau-Brunswick), **Matthew Harvie** (Nouvelle-Écosse), **Derek Janzen** (Colombie-Britannique), **Vernon Froese** (Manitoba), **Président : Dave Janzen** (assis, Colombie-Britannique), **Barry Uyterlinde** (Île-du-Prince-Édouard), **Ian Hesketh** (Association canadienne des surtransformateurs de volaille), **Rudy Martinka** (Saskatchewan), **Luc Gagnon** (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles), **Benoît Fontaine** (Québec), **Murray Booy** (Ontario), **Peter Vale** (Restaurants Canada), **Jeff McDowell** (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles).

Absent : **Reg Cliche** (a été remplacé par Jeff McDowell à la fin de novembre) (Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles), **Keith Deering** (Terre-Neuve-et-Labrador)

Comités et représentants

Comité exécutif : Président – Dave Janzen ■ 1^{er} vice-président – Yvon Cyr ■ 2^e vice-président – Benoît Fontaine ■ Membre exécutif – Murray Booy

Comité des finances : Président – Barry Uyterlinde ■ Derek Janzen ■ Peter Vale

Comité des politiques : Président – Yvon Cyr ■ Nick de Graaf (remplaçant de la N.-É.) ■ Benoît Fontaine ■ Vernon Froese ■ Luc Gagnon

Comité de la production : Président – Ed Benjamins (remplaçant de l'Ontario) ■ Marc Cormier (remplaçant du N.-B.) ■ Benoît Fontaine ■ Rudy Martinka ■ Lucy McKee (remplaçante de CCTOV, Reg Cliche, décembre 2015)

Comité de la gouvernance : Président – Derek Janzen ■ Murray Booy ■ David Hyink

Comité des relations avec les consommateurs : Président – Matthew Harvie ■ Ed Benjamins ■ Lucy McKee

Représentants : Conseil de recherches avicoles du Canada – Tim Keet (remplaçant de la SK) ■

Fédération canadienne de l'agriculture – Dave Janzen, David Hyink ■ Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage – Rudy Martinka ■

Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage – Marc Cormier (remplaçant du N.-B.)

2015 Changements au niveau du personnel

En avril, Jessica Heyerhoff a été embauchée sur une base permanente, au poste nouvellement créé de coordonnatrice des communications et des politiques, au sein de l'unité de la salubrité des aliments, des soins aux animaux et de la recherche.

Lauren Kennedy s'est jointe à nous en mai afin de remplacer Lise Newton dans le rôle d'agente principale des relations gouvernementales.

En août, Tara Molloy s'est jointe à l'équipe, pour remplacer Nicolas Tavchandjian dans le rôle d'analyste du commerce et des politiques. En outre, Aline Porrior a remplacé Alex Latus dans le rôle d'agente des relations publiques.

Bibiane Rietveld a commencé en septembre, à la place de Rebecca Derry, dans le rôle de coordonnatrice de réunion et secrétaire.

Célébration

Marty Brett a célébré en juin 15 ans de loyaux services.

Michael Laliberté a fêté ses 25 ans de service avec les Producteurs de poulet du Canada. Il a joint l'équipe en tant qu'agent de surveillance le 17 décembre 1990. Il a élargi ses compétences aux responsabilités

financières et a depuis reçu une promotion à deux reprises. Il a d'abord été promu au poste de directeur des Finances, puis au poste de directeur des opérations qu'il occupe actuellement. C'est le plus ancien employé des Producteurs de poulet du Canada.

Toutes nos félicitations aux deux employés pour la réalisation de ces étapes importantes.

Nouvelles du bureau

Des dons ont été faits en guise de reconnaissance du personnel pour le travail de charité accompli en dehors des heures de bureau : 300 \$ ont été versés à deux organismes de bienfaisance locaux : Comité du SIDA d'Ottawa et Community Veterinary Outreach.

Notre nouveau Comité Social, responsable des activités de cohésion d'équipe, a prévu deux événements cette année, le jeu de quilles en hiver et les courses de bateau-dragon à l'automne. L'Équipe verte du bureau a également été créée en 2015 pour étudier les moyens permettant de réduire l'empreinte environnementale de l'organisme et formuler des recommandations.

De gauche à droite : **Isabelle Dean** (Coordonnatrice des services administratifs), **Jennifer Gardner** (Coordonnatrice – soins aux animaux et de la recherche), **Bibiane Rietveld** (Coordonnatrice des réunions et secrétaire), **Michael Laliberté** (Directeur des opérations), **Tara Molloy** (Analyste du commerce et des politiques), **Stéphanie Turple** (Adjointe de direction), **Stephanie St. Pierre** (Conceptrice graphique), **Elyse Ferland** (Agente des communications), **Dally-Diane Nzinahora** (Coordonnatrice des traductions), **Lisa Riopelle** (Agente principale des ressources humaines et des services administratifs), **Mike Dungate** (Directeur exécutif), **Maria Elena Baisas** (Comptable), **Steve Leech** (Directeur des programmes nationaux), **Jae Yung Chung** (Agente principale des finances), **Jessica Heyerhoff** (Coordonnatrice des communications et des politiques), **Aline Porrior** (Agente des relations publiques), **Marty Brett** (Agent principal des communications), **Lauren Kennedy** (Agente principale en relations gouvernementales), **Lori Piché** (Agente de conformité), **Caroline Wilson** (Agente de la salubrité des aliments et Auditrice Interne), **Jan Rus** (Directeur de l'information sur les marchés et des systèmes informatiques), **Yves Ruel** (Directeur du commerce et des politiques)

Absent de la photo : **Lisa Bishop-Spencer** (Directrice des communications), **Erin Danielson** (Analyste des marchés), **Denis Nadeau** (Analyste des systèmes de gestion)



Nous avons une histoire remarquable et nous devons maintenir nos efforts pour nous assurer de demeurer au premier rang de l'agriculture.

En réfléchissant à mes deux décennies de service au sein des Producteurs de poulet du Canada, je suis vraiment étonné de constater l'évolution de l'industrie et de l'organisme.

En 1995, les Producteurs de poulet du Canada avaient établi leur premier système d'allocation ascendant, en obtenant 8 signatures sur 10 relativement à l'Entente nationale sur l'allocation et les prix. Le Conseil d'administration se composait de 10 producteurs et de 2 personnes nommées par le gouverneur en conseil. Le bureau comptait 13 membres du personnel qui s'occupaient presque exclusivement de la gestion du système d'allocation unique pour le poulet. Le Cycle d'Uruguay de l'Organisation mondiale du commerce entrait tout juste en vigueur, et les Américains avaient lancé le défi de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Les Canadiens consommaient 7 kilogrammes moins de poulet que de bœuf par habitant.

En 2015, les Producteurs de poulet du Canada ont continué d'améliorer leur système d'allocation. Nous avons ajouté des allocations pour l'expansion du marché et pour les produits de spécialité afin de mieux desservir le marché et nous avons modifié notre système d'allocation ascendant pour la troisième fois. Le Conseil d'administration a été élargi grâce à l'ajout de quatre intervenants en aval en vue de tenir compte d'une approche de la chaîne de valeur relativement aux enjeux. Et l'année dernière, nous avons créé un comité sur la gouvernance pour veiller à ce que nous demeurions des chefs de file en ce qui concerne les pratiques exemplaires.

Le bureau compte maintenant 25 membres du personnel. Bien qu'il n'y ait pas eu de renouvellement complet du personnel (nous félicitons Michael Laliberté pour ses 25 années de service), nous avons recruté des membres ayant de l'intérêt, de l'énergie et des aptitudes dans une vaste gamme de disciplines complémentaires et leur avons offert du perfectionnement.

Les Producteurs de poulet du Canada ont mis l'accent sur autre chose que l'allocation, notamment sur la salubrité des aliments, les soins aux animaux, la recherche, les relations avec les consommateurs, les relations publiques et la promotion de la marque. Alors que les médias sociaux n'étaient qu'une idée en 1995, ils font maintenant partie intégrante de notre façon de communiquer et de faire des affaires. Les Canadiens consomment maintenant 5 kilogrammes de plus de poulet que de bœuf par habitant.

Cependant, certaines choses ne changent pas, notamment les pressions du commerce international qui persistent. Au cours de l'année dernière, au fur et à mesure qu'on intensifiait les négociations dans le cadre du Partenariat transpacifique pour conclure une entente, des critiques réclamaient la fin d'une politique de gestion de l'offre qui remonte à plusieurs décennies. Ces critiques ne disposaient pas des connaissances ci-dessus décrites sur les progrès que nous avons réalisés. Ils n'ont pas eu l'occasion de voir les changements que nous avons apportés et la façon dont nos efforts pour répondre aux attentes des consommateurs nous ont propulsés vers l'avant en tant qu'organisme et industrie.

À l'avenir, nous examinerons pleinement la question de l'acceptabilité sociale. Heureusement pour nous, nous bénéficions d'une base solide : salubrité des aliments, soins aux animaux, utilisation d'antimicrobiens et soutien aux banques d'alimentation. Nous avons une histoire remarquable et nous devons maintenir nos efforts pour nous assurer de demeurer au premier rang de l'agriculture. Tant que le gouvernement continue d'offrir la stabilité des politiques, nos producteurs et notre industrie peuvent continuer de répondre aux attentes des consommateurs et de faire croître le marché pour le poulet canadien.

Au fil des ans, notre personnel a tissé une tapisserie remarquable d'expérience et de nouvelles idées. Chaque membre du personnel a laissé sa trace et un nouveau membre s'est joint à l'équipe pour nous pousser encore plus vers l'avant. J'apprécie vraiment l'énergie que les nouveaux membres ont apportée au milieu de travail. J'apprécie l'équipe verte et le comité social. Je suis fier de travailler avec chacun d'entre eux.

Sous la direction de Dave Janzen, le Conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada a pris des décisions difficiles et a réalisé des compromis intelligents pour assurer la stabilité que les modifications apportées à l'Entente opérationnelle offriront à tous les intervenants de l'industrie. Le Conseil met l'accent sur la gouvernance de l'organisme et sur la mise en place du processus de la relève pour faire en sorte que nous puissions continuer d'être un organisme national respecté. Ce que tout cela signifie essentiellement, c'est que les Producteurs de poulet du Canada sont réellement un organisme à haut rendement.



Mike Dungey
Mike Dungey, Directeur exécutif



Chaque année, le Conseil d'administration et l'équipe de direction profitent de l'occasion pour célébrer les succès de l'année précédente et établir les priorités pour l'année à venir. La réunion de planification stratégique de 2016 a eu lieu à Toronto les 22 et 23 septembre 2015.

Les administrateurs ont examiné les progrès accomplis en 2015 sur diverses questions clés, ont réalisé une analyse de la conjoncture et ont discuté et établi les priorités pour 2016. Deux conférenciers ont été invités à partager leur point de vue dans le cadre de l'analyse de la conjoncture. Le premier conférencier, le D^r Steve Meyers, vice-président à l'analyse du marché du porc d'Express Markets de Fort Wayne Indiana, a parlé de la situation des viandes aux États-Unis, des perspectives et des problèmes pour 2015-2016 et pour 2017. La seconde conférencière était Janet Shanks, vice-présidente aux aliments frais, au Resto Club et à la salubrité alimentaire de Costco.

La plus grande partie de la réunion était consacrée à l'établissement de stratégies pour 2016 qui correspondent aux objectifs stratégiques énoncés dans le plan stratégique quinquennal (2014-2018). Le Conseil d'administration s'est entendu sur les priorités suivantes pour 2016 :

Priorités critiques :

Établissement des allocations

- Un facteur de distribution permanent de la composante de la surtransformation dans la formule d'allocation
- Une entente d'allocation à long terme et une Entente opérationnelle modifiée, signées par tous les signataires
- Une décision concernant l'acquisition de données et de renseignements sur les services alimentaires
- Un cours d'information sur les marchés
- Une décision concernant l'établissement de l'allocation deux périodes à la fois
- Établissement d'une cible de croissance à moyen terme pour les périodes A-139 à A-144

Utilisation d'agents antimicrobiens

- Stratégie de réduction de l'utilisation d'antimicrobiens
- Inciter les intervenants de l'industrie à atteindre les objectifs du plan stratégique concernant l'utilisation d'antimicrobiens
- Mise en œuvre du programme de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens des Producteurs de poulet du Canada
- Collaboration avec le gouvernement au niveau des initiatives et de la réglementation en matière d'utilisation des antimicrobiens
- Sensibilisation continue des intervenants de l'industrie aux questions liées à RAM/l'UAM
- Communication/Promotion de la stratégie des Producteurs de poulet du Canada sur l'UAM

Contrôle des importations

- Méthode d'allocation à long terme des contingents tarifaires (CT) permettant d'appuyer les objectifs des Producteurs de poulet du Canada
- Rétablissement des exigences en matière de sauce et de cuisson dans la définition du Tarif des douanes du Canada sur les mélanges définis de spécialité (MDS) (règle des 13 %)
- Un Programme d'importation pour réexportation (PIRE) géré par le ministère des Affaires mondiales Canada (AMC) qui ne crée pas de distorsions au marché intérieur
- Élimination du Programme de report des droits sur les produits de poulet géré par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)

Questions à priorité élevée :

Négociations commerciales en agriculture

- Un Partenariat transpacifique, un accord commercial de l'OMC et des accords commerciaux bilatéraux qui maintiennent l'intégrité du pilier des importations de poulet
- Collaboration entre le GO-5 et l'industrie du poulet afin d'augmenter l'influence sur le Partenariat transpacifique, ainsi que sur les questions commerciales de l'accord commercial de l'OMC et des accords bilatéraux
- Analyse des répercussions éventuelles et évaluation des options découlant des principales propositions du Partenariat transpacifique, de l'accord commercial de l'OMC et des accords bilatéraux
- Assurer une communication en temps utile aux membres des Producteurs de poulet du Canada sur les négociations commerciales

Soins aux animaux

- Version définitive du *Code de pratiques pour les œufs d'incubation, les reproducteurs, poulets et dindons* et du Manuel révisé du Programme de soins aux animaux des Producteurs de poulet du Canada
- Mise en œuvre cohérente et crédible du Programme de soins aux animaux des Producteurs de poulet du Canada
- Promotion du Programme de soins aux animaux des Producteurs de poulet du Canada
- Atténuation des enjeux liés aux soins des animaux
- Rôle de leadership au niveau du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE) et du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)

Stratégie de relations gouvernementales

- Mettre en œuvre une nouvelle stratégie de relations gouvernementales
- Renforcer les relations avec les députés afin d'assurer un soutien solide pour les producteurs canadiens de poulet, la gestion de l'offre et les questions clés des Producteurs de poulet du Canada dans l'ensemble des parties
- Augmenter la visibilité des Producteurs de poulet du Canada et la sensibilisation à propos de ses questions clés parmi les représentants élus et les décideurs clés
- Améliorer la capacité des Producteurs de poulet du Canada de présenter leur stratégie de relations gouvernementales d'une manière coordonnée et opportune à tous les ordres de gouvernement dans l'ensemble du pays

Atténuation des risques

- Plan d'urgence pour faire face à une perturbation de l'approvisionnement de poulet dans une province ou une région
- Mise à jour des plans de préparation aux urgences et d'intervention
- Plan d'urgence pour faire face à une perturbation de l'approvisionnement d'œufs d'incubation

Volaille de réforme

- Un mécanisme de certification canadien obligatoire pour toutes les importations de volaille de réforme
- Mise en œuvre de tests d'ADN pour faire une distinction entre la volaille de réforme et la viande de poulet à griller
- Surveillance et analyse des importations et des exportations de volaille de réforme
- Règles canadiennes exigeant l'étiquetage distinct des produits contenant de la volaille de réforme

Chaque année, le Conseil d'administration et l'équipe de direction profitent de l'occasion pour célébrer les succès de l'année précédente et établir les priorités pour l'année à venir.



Questions à priorité modérée :

Stratégie de promotion de la marque

- Un nombre accru d'accords signés avec des détaillants, des transformateurs et des restaurateurs
- L'établissement et la mise en œuvre d'un plan de commercialisation traditionnel et numérique élargi et peaufiné pour sensibiliser à propos de la marque et renforcer l'image de santé
- Une commandite améliorée et misant sur la marque de Natation Canada
- Des mesures et de la recherche auprès des consommateurs pour donner des indicateurs de réussite du programme et miser sur cette information pour encourager une participation accrue des détaillants et des transformateurs

Stratégie des relations avec le consommateur

- Mise en œuvre d'une stratégie numérique en ligne qui comprend une série d'initiatives de marketing et en ligne, fait la promotion de la nouvelle marque et optimise le référencement et le taux de conversion des visiteurs (de visiteur du site à utilisateur du site)
- Mise en œuvre d'une stratégie relative aux médias sociaux, fondée sur le programme existant qui fait la promotion de la marque « Élevé par un producteur canadien » et fait participer notre consommateur primaire
- Recherche à l'appui du besoin d'un plus grand apport de protéines chez les Canadiens
- Cinq à dix nouvelles vidéos pratico-pratiques mettant l'accent sur les techniques
- Participation à des salons professionnels et à des conférences sur la santé
- Renseignements accrus sur la santé et promotion des fiches nutritionnelles existantes sur poulet.ca

Salubrité des aliments

- Maintien de la pleine reconnaissance du PASAF par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux
- Leadership au niveau de l'Initiative FPT de réduction des agents pathogènes et de la stratégie nationale visant la *Salmonella Enteritidis*
- Participation aux initiatives de traçabilité à l'échelle nationale

Gouvernance

- Un plan révisé de continuité des activités
- Amélioration du site MonPPC de poulet du Canada
- Un plan de perfectionnement professionnel proactif pour améliorer la capacité et l'efficacité des administrateurs, des remplaçants et du personnel des Producteurs de poulet du Canada
- Clarification des rôles et responsabilités des administrateurs
- Les mandats et les pratiques exemplaires des comités
- Un processus d'évaluation du rendement du Conseil d'administration

Stratégie de relations publiques

- Une campagne à volets multiples auprès des consommateurs pour sensibiliser les Canadiens sur la gestion de l'offre et ses avantages et obtenir leur appui
- Formation sur les médias à l'intention des producteurs et des représentants provinciaux
- Surveillance des médias et réponses aux médias du GO-4
- Activités de sensibilisation et de relations publiques du GO-4

Questions à priorité faible :

Prix vifs fondés sur des faits

- Prix du poulet vivant

Office de promotion et de recherche

- Confirmer la viabilité juridique et organisationnelle d'un Office de promotion et de recherche (OPR) de la Partie III, dont le mandat sera élargi pour inclure les importations
- Présentations et audiences en appui à l'établissement d'un OPR
- Un OPR fonctionnel

Durabilité

- Élaboration du cadre stratégique des Producteurs de poulet du Canada sur l'acceptabilité sociale et la responsabilité sociale.
- Élaboration d'une stratégie de communication sur « l'administration responsable ».
- Initiation d'une analyse du cycle de vie sociale et environnementale de l'industrie canadienne du poulet.
- Examen des données recueillies afin de démontrer les gains d'efficacité de l'industrie canadienne du poulet en fonction du rendement antérieur.

L'Entente opérationnelle des Producteurs de poulet du Canada

La croissance différentielle est une priorité critique des Producteurs de poulet du Canada depuis bon nombre d'années et sa mise en œuvre s'inscrit dans le cadre du plan stratégique quinquennal de l'organisation, qui prévoit le déploiement d'efforts afin d'améliorer la souplesse, l'efficacité et l'intégrité du système de gestion de l'offre.

En novembre 2014, les 10 offices provinciaux et les Producteurs de poulet du Canada ont signé un protocole d'entente concernant un accord sur l'allocation à long terme – conclu après six dures années de négociation.

Les négociations ont été plus intenses du milieu de 2012 jusqu'en 2014 avec des réunions à l'échelle du pays, ainsi que l'embauche d'un médiateur professionnel vers la fin de 2013 pour enfin conclure une entente de principe en juillet 2014.

Tous les offices provinciaux et les Producteurs de poulet du Canada ont signé le Protocole d'entente, sachant qu'il permet de répondre aux exigences de l'avantage comparatif de la *Loi sur les offices des produits agricoles*, qu'il représente le meilleur équilibre des intérêts des uns et des autres et qu'il assurerait la stabilité de l'allocation pour les 10 prochaines années. Un travail acharné et un partenariat ont été essentiels pour rédiger la version définitive de l'entente.

Dans le cadre de l'Entente opérationnelle modifiée, toutes les provinces se partageront la croissance future.

Une tranche de 45 % de la croissance future sera attribuée aux provinces en fonction de leur part de marché. Le reste, soit 55 %, sera attribué d'après les facteurs de l'avantage comparatif. Les Producteurs de poulet du Canada utiliseront la formule suivante qui compte huit éléments (chacun ayant une pondération spécifique) :

1. Part provinciale de l'allocation de base nationale – 45 %;
2. Croissance démographique – 7,5 %;
3. Croissance du produit intérieur brut (PIB) fondé sur les revenus – 7,5 %;
4. Indice des prix à la consommation (IPC) – 7,5 %;
5. Indice des prix des entrées dans l'agriculture (IPEA) – 10 %;
6. Utilisation du contingent – 7,5 %;
7. Surtransformation – 10 %;
8. Part de l'offre – 5 %.

Nous mettons au point cette entente en tentant d'obtenir les 19 signatures nécessaires pour modifier l'Entente opérationnelle. En mai 2015, les modifications finales ont été distribuées aux offices provinciaux de commercialisation du poulet et aux régies provinciales pour obtenir leur signature.

Malheureusement, il a fallu surmonter certains obstacles en chemin. Au début de l'année, les transformateurs de l'Ouest canadien ont porté en appel la décision des offices provinciaux de commercialisation du poulet de signer le protocole d'entente. Les appels au Manitoba et en Saskatchewan ont été réglés, tandis que celui en Colombie-Britannique a été suspendu. En août, les Producteurs de poulet du Canada ont défendu avec succès une contestation du Saskatchewan Agri-Food Council contre l'utilisation de la méthode dans la nouvelle entente pour établir l'allocation de la période A-133. Et en décembre, les Producteurs de poulet du Canada et les offices provinciaux ont accepté de remplacer le calcul temporaire de la composante de la surtransformation.

À la fin de l'année, 11 des 19 signataires avaient signé les modifications, et d'autres signataires ont indiqué qu'ils seraient en mesure de signer au début 2016.

Cette entente assurera la stabilité de l'industrie canadienne du poulet pour les années à venir. Elle montre que nous pouvons travailler ensemble, à titre d'industrie, pour changer notre système de gestion de l'offre au bénéfice de tous. Elle met en place un cadre pour assurer la prospérité de toutes les provinces.

Depuis l'établissement de l'allocation selon la nouvelle méthode à la période A-127, toutes les provinces ont augmenté leur production d'au moins 5,6 %. C'est une bonne entente. Elle est bonne pour les producteurs de poulet, les transformateurs, les intervenants connexes et en fin de compte, les consommateurs.

Contexte

Depuis leur création en 1978, les Producteurs de poulet du Canada ont travaillé avec différentes ententes et divers processus d'établissement des allocations. Avant 1994, l'allocation était principalement établie en utilisant un processus descendant fondé sur une formule. Nous avons par la suite adopté une série d'ententes reflétant un processus ascendant d'allocation, commençant avec l'Entente nationale sur les allocations et les prix en 1995, suivie par l'Entente nationale d'allocation en 1998 qui est ensuite devenue l'Entente opérationnelle de l'Accord fédéral-provincial de 2001 pour le poulet. Depuis 2005, les allocations ont presque toutes été établies d'après les parts de marché.

Les Producteurs de poulet du Canada croient fermement qu'il est important de redonner à nos collectivités et d'offrir du soutien à ceux qui sont défavorisés. Nous sommes persuadés que tous les Canadiens doivent avoir accès à une bonne source de protéines et nous pensons que nous pouvons aider en apportant notre contribution.

Nous sommes de fiers partenaires et donateurs de la Banque d'alimentation d'Ottawa depuis 2007 et continuons de trouver de nouvelles façons de travailler ensemble dans la lutte contre la faim dans la capitale. Chaque année, nous continuons d'appuyer la mission de la Banque d'alimentation d'Ottawa grâce au Programme de dons d'aliments *Défi du poulet*, aux bénéfices obtenus lors du *Super barbecue de poulet canadien* le jour de la fête du Canada, à la collecte de nourriture, ainsi qu'aux dons des membres du personnel.

En 2015, le Programme annuel de dons d'aliments *Défi du poulet* des Producteurs de poulet du Canada a permis d'offrir des produits de volaille surgelés d'une valeur d'environ 50 000 \$ à la Banque d'alimentation d'Ottawa. C'est la sixième année de réussite d'un programme sollicitant des offres de produits de volaille surgelés de la part d'un transformateur canadien afin de les remettre à la Banque d'alimentation.

En outre, une somme de 7 545 \$ a été recueillie grâce aux dons des membres du personnel et 50 % correspondant aux dons des Producteurs de poulet du Canada. Les bénéfices de la vente de poulet lors du *Super barbecue de poulet canadien* des Producteurs de poulet du Canada et d'autres dons collectés lors de la fête du Canada, d'un montant total de 2 373 \$ ont également été remis à la Banque d'alimentation et 400 \$ ont été remis à la même banque pour commanditer un tournoi de golf local. Les bénéfices de la vente de vieux matériel informatique, donné à la Banque alimentaire, ont totalisé un montant supplémentaire de 1 150 \$. En tout, la somme totale de 61 468 \$ a été remise pendant l'année pour tous les programmes, en plus de six boîtes d'aliments non périssables. Cela porte notre contribution totale à la Banque d'alimentation depuis 2007 à 368 468 \$.

En juillet, les Producteurs de poulet du Canada et Natation Canada ont annoncé un programme incitatif pour les Championnats du monde. Chaque fois qu'un nageur canadien a gagné une médaille individuelle du Championnat du monde, les Producteurs de poulet du Canada ont fait un don de 1 000 \$ à ce nageur, ainsi qu'un don supplémentaire de 1 000 \$ à

la banque d'alimentation locale choisie par le médaillé, pour un total de 2 000 \$ par médaillé. À la suite du programme incitatif, 18 000 \$ ont été donnés aux nageurs canadiens et leur banque alimentaire régionale.

Pour une deuxième année consécutive, les Producteurs de poulet du Canada étaient l'un des deux commanditaires Argent de 5 000 \$ de la campagne de Centraide Canada d'Affaires mondiales Canada. Le dîner gala s'est déroulé le 13 novembre 2015 et a permis de recueillir plus de 40 000 \$ pour Centraide Ottawa qui appuie bon nombre d'organismes de bienfaisance dans la communauté d'Ottawa/Gatineau. Les Producteurs de poulet du Canada étaient fiers de participer à un événement qui permettra de faire une différence importante dans la vie des personnes qui comptent sur les services appuyés par la campagne.

L'Équipe verte du bureau a été créée en 2015, avec pour mandat de trouver des solutions pratiques écologiques pour les besoins quotidiens du bureau afin de réduire ou de minimiser l'impact environnemental de l'organisation. Les réalisations clés incluent la recherche de fournisseurs de papier à haute teneur en matière recyclée après consommation et de nouvelles cafetières à faibles déchets, de se départir des articles à usage unique comme des serviettes en papier et des bâtonnets à café pour utiliser des essuie-mains réutilisables et des cuillères à café et élargir le système de gestion des déchets pour inclure un volet de compostage. Au cours de la prochaine année, l'Équipe verte espère renforcer l'engagement de l'organisation envers la durabilité au moyen d'une approche proactive des pratiques commerciales soucieuses de l'environnement.

Au cours de l'année, les Producteurs de poulet du Canada ont également versé une somme de 4 075 \$ en dons à l'endroit du tournoi de golf de la société Morguard, en soutien aux activités de bienfaisance destinées aux enfants, au 5^e tournoi annuel de soccer de plage Welch pour la Fondation Bruyère, à la Maison de soins palliatifs d'Ottawa, à Procure (collecte de fonds pour la recherche sur le cancer) et à l'équipe de bateaux-dragons Sportchicks pour se préparer aux World Club Championships de 2016.

GOUVERNANCE

Au début de 2015, les Producteurs de poulet du Canada ont modifié la structure des réunions afin d'assurer une meilleure harmonisation entre les types de réunion, les questions traitées, et la participation aux réunions. Les réunions publiques et privées du Conseil d'administration ont été remplacées par des réunions sur l'allocation et l'industrie.

Les réunions visant l'allocation abordent seulement des questions liées à l'allocation et sont ouvertes à toute personne qui se présente au président et dont la conduite ne perturbe pas la réunion. Les réunions visant l'industrie traitent du reste des questions autrefois couvertes par la réunion publique du Conseil ainsi que de toutes les questions examinées jadis à la réunion privée.

Les réunions de l'industrie sont ouvertes aux administrateurs, remplaçants, gérants des offices provinciaux, au Conseil des produits agricoles du

Canada, aux signataires de l'Entente fédérale-provinciale, aux organismes membres des Producteurs de poulet du Canada, et à d'autres, au gré de la réunion. Tous les participants à la réunion de l'industrie sont tenus de signer un engagement annuel de confidentialité.

L'année 2015 a également été marquée par la mise en place d'un nouveau comité de gouvernance qui a pour mission de veiller à ce que le Conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada assume ses responsabilités juridiques, éthiques et fonctionnelles grâce à l'élaboration de politiques de gouvernance adéquates, des programmes d'éducation et d'orientation, à la planification de la relève, au suivi des activités du conseil d'administration et à l'évaluation de la performance des membres du conseil d'administration.

Audit du système

Les Producteurs de poulet du Canada ont la responsabilité de surveiller les activités de commercialisation du poulet et de faire respecter les règles à cet effet à l'échelle nationale. Pour ce faire, ils effectuent des audits auprès des offices provinciaux, des titulaires de permis d'expansion du marché, des titulaires de permis de production de spécialité et des titulaires de permis de mouvements interprovinciaux toutes les quatre périodes d'allocation. Les Producteurs de poulet du Canada peuvent aussi réaliser des audits spéciaux au besoin.

En 2015, le personnel a vérifié si les offices provinciaux de commercialisation respectaient les politiques et règlements des Producteurs de poulet du Canada en vigueur pour les périodes A-126 à A-129.

En ce qui concerne les rapports sur la commercialisation de poulet vivant, y compris les mouvements interprovinciaux de poulet vivant, ainsi que le respect des politiques et des règlements par les titulaires de permis d'expansion du marché et de production de spécialité, les auditeurs externes des Producteurs de poulet du Canada ont complété les audits des transformateurs pour les périodes A-122 à A-125 entamés en 2014 et ont effectué les audits des périodes A-126 à A-129.

Le rapport d'audit des périodes A-122 à A-125 a été présenté au Conseil d'administration en janvier 2015, et celui des périodes A-126 à A-129 a été présenté aux administrateurs en septembre 2015.

Évaluation des mises en marché excédentaires

Au cours des périodes de vérification A-126 et A-127, les Manitoba Chicken Producers ont reçu une imposition de 64 496 \$ en redevances de surcommercialisation. Pour les périodes de vérification A-128 et A-129, ils ont reçu une imposition de 180 957 \$, et les Producteurs de poulet du Nouveau-Brunswick ont reçu une imposition de 12 229 \$ en redevances de surcommercialisation. Le rapport a été présenté et approuvé par les administrateurs en septembre 2015, et les redevances ont ensuite été acquittées.

Expansion du marché

À la suite des cas d'influenza aviaire qui se sont déclarés en décembre 2014 en Colombie-Britannique et en avril 2015 en Ontario, le Conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada a accepté d'accorder plus de flexibilité aux titulaires de permis d'expansion du marché. En Colombie-Britannique, les titulaires ont pu acheter tous leurs produits d'autres provinces pour les périodes A-127 à A-131 et ont eu droit à une prolongation à la fin de la période A-131 pour respecter leurs engagements des périodes A-127 et A-128. En Ontario, les titulaires ont pu acheter tous leurs produits d'autres provinces pour les périodes A-129 à A-131 et ont eu droit à une prolongation à la fin de la période A-133 pour respecter leurs engagements des périodes A-129 à A-131.

Aucune redevance n'a été imposée à l'expansion du marché en 2015.



Les Producteurs de poulet du Canada ont la responsabilité de surveiller les activités de commercialisation du poulet et de faire respecter les règles à cet effet à l'échelle nationale.

Production de spécialité

La Politique de production de spécialité est entièrement entrée en vigueur à la période A-126 (septembre 2014), et l'audit des périodes A-126 à A-129 par les auditeurs externes a eu lieu en 2015. Aucune redevance n'a été imposée à la production de spécialité en 2015.

Transferts de contingents inter-périodes

La Politique sur les transferts de contingents inter-périodes garantit une certaine flexibilité qui permet de répondre aux besoins du marché. Les demandes constituent une réponse aux besoins à court terme, déterminés par le marché entre deux périodes spécifiques de contingents. Les transferts de contingents inter-périodes ne peuvent servir à redresser les calendriers d'abattage ou influencer l'utilisation du contingent durant une période donnée.

En 2015, il n'y a eu aucun transfert de contingents inter-périodes, alors qu'en 2014 il y en avait eu un du Québec qui avait fait une demande de transfert de 47 000 kilogrammes de poids vif.

L'année 2015 a été remarquable pour le poulet. La forte croissance enregistrée en 2014 s'est poursuivie en 2015, mais à un rythme encore plus rapide. La production canadienne de poulet a augmenté pour la sixième année consécutive. On estime que la consommation de poulet par habitant est passée de 30,9 kg en 2014 à 31,7 kg en 2015, la consommation la plus élevée jamais vue! Tout fait partie de notre plan stratégique visant à élever, à vendre et à consommer plus de poulet.

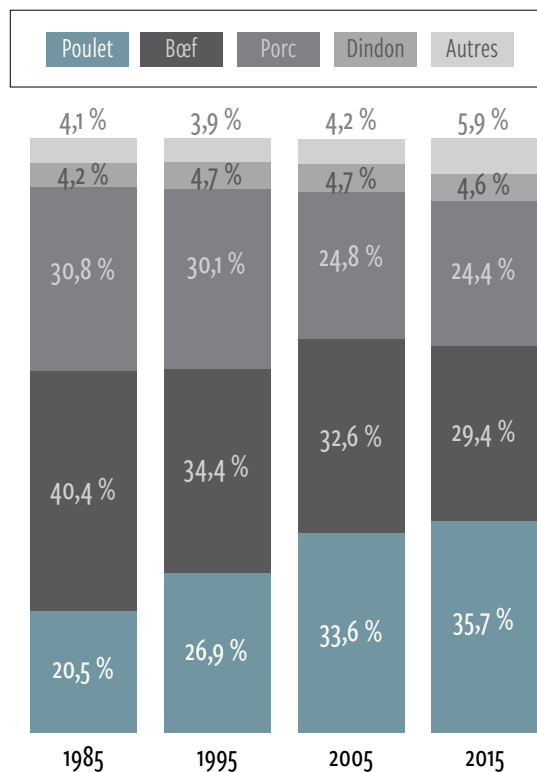
S'agissant des viandes concurrentes, les données préliminaires indiquent que la consommation de bœuf par habitant a diminué et passe de 26,5 kg en 2014 à 26,1 kg, tandis que la consommation de porc a augmenté et passe de 20,6 kg à 21,6 kg. On s'attend à une augmentation de la volaille de réforme de 2,5 kg en 2014 à 3,1 kg en 2015, tandis que la consommation par habitant de dindon, d'agneau et de veau est demeurée inchangée à 4,1 kg, 1,1 kg et 1,0 kg, respectivement.

Les prix de détail records du bœuf, et dans une moindre mesure les prix élevés du porc, ont contribué à orienter bon nombre de consommateurs vers le poulet offert à un prix plus attrayant.

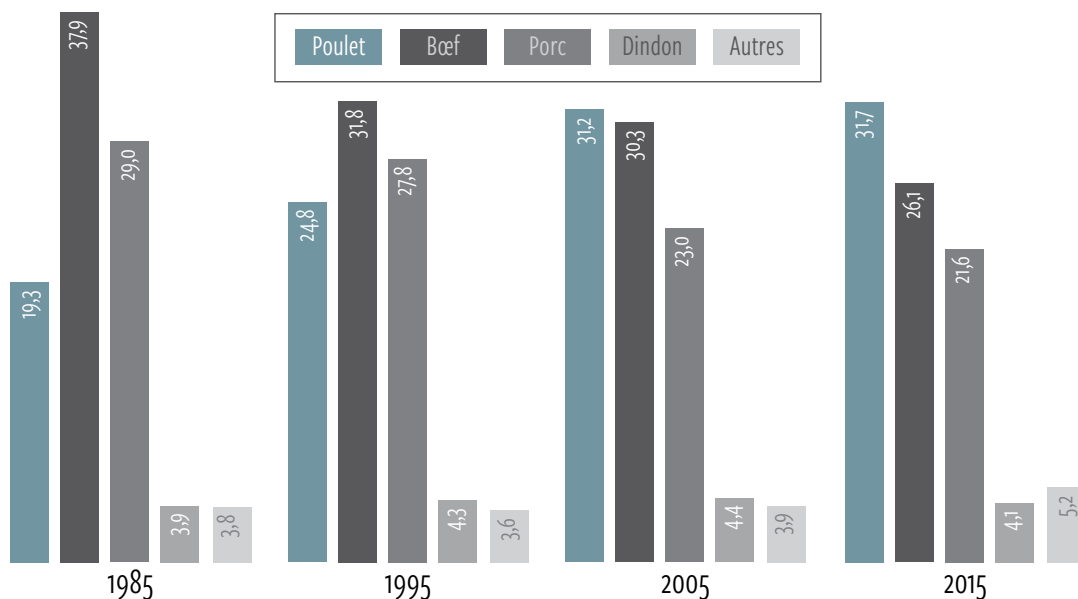
L'industrie du poulet a réagi à la popularité accrue du poulet en établissant des allocations vigoureuses en 2015. À l'échelle nationale, les allocations intérieures pour les périodes A-128 à A-134 combinées ont été établies à 4 % au-dessus de la base et à l'échelle provinciale, les augmentations variaient de 2,7 % au-dessus de la base à 6,1 % au-dessus de la base.

C'était la deuxième année d'établissement de l'allocation en fonction de la nouvelle formule d'allocation. De plus, pour les périodes A-131 et A-132, nous avons entrepris un projet pilote d'un an visant à établir deux allocations en même temps. Les allocations des deux premières périodes de 2015, les périodes A-128 et A-129, ont été établies à 3,5 % au-dessus de la base. L'allocation de la période A-130 a été établie à 4 % au-dessus de la base et les allocations des deux périodes suivantes ont été établies à 3,5 % au-dessus de la base. Les allocations des périodes A-133 et A-134, les deux dernières de 2015, ont été établies à 5 % au-dessus de la base.

Répartition de la consommation des viandes (%)



Consommation par habitant – viandes diverses (kg)



Les prix à la production ont diminué en 2015 pour la deuxième année de suite et le prix moyen annuel en 2015 de 1,578 \$ par kilogramme de poids vif était le plus faible depuis 2010. Les prix des aliments se sont stabilisés en 2015 et la nouvelle formule de prix vif en Ontario a également causé une baisse des prix vifs dans l'ensemble du pays.

Par contre, les prix de gros de diverses coupes de poulet ont atteint des niveaux records. Les indices composites du marché (EMI) (Express Market Inc.) pour les poulets entiers et les ailes ont été les plus élevés depuis le commencement de la série de prix en 2012, tandis que l'indice des poitrines en 2015 était le plus élevé depuis 2004. L'indice des cuisses était légèrement inférieur à celui de l'année précédente. L'indice composite général du marché était en moyenne de 3,72 \$ en 2015, également le niveau le plus élevé jamais enregistré, et 14 cents plus élevés que le record précédent établi en 2014.

Au début de 2015, les stocks de produits congelés étaient à 34,0 millions de kilogrammes (Mkg) et ont terminé l'année à 42,6 Mkg, 25 % de plus que l'année précédente. Cette croissance a commencé pendant les quatre derniers mois de l'année et principalement dans les catégories de morceaux de poulet divers, de quarts de cuisses et d'autres catégories de produits surtransformés.

Production provinciale

Les producteurs canadiens de poulet ont produit 1 100 Mkg, représentant un gain de 32,4 Mkg (3,0 %) par rapport à 2014 et en pourcentage, l'augmentation la plus importante depuis 2007. La production nationale a augmenté de 3,5 % (35,5 Mkg) pour atteindre 1 056,0 Mkg, mais la production dans le cadre de la Politique d'expansion du marché a diminué de 19,9 % (9,2 Mkg) pour atteindre 36,7 Mkg. La production dans le cadre du programme de produits de spécialité introduit pendant la période A-126 (2014) était de 7,4 Mkg en 2015. L'augmentation de production totale était presque équitablement divisée trimestriellement. La production du premier et du deuxième trimestres de 2015 était plus élevée de 3,1 % et 3,3 % (8,3 Mkg et 8,9 Mkg), tandis que la production a augmenté de 2,5 % et 3,1 % (6,8 Mkg et 8,4 Mkg) aux troisième et quatrième trimestres comparativement à l'année précédente. Pour les allocations des périodes d'été (A-131 et A-132) et de la période A-134 il y avait une situation de sous-production, tandis que la production réelle des périodes A-128, A-129, A-130 et A-133 était légèrement plus élevée que le nombre de kilogrammes alloué.

Périodes de contingents

	Du		Au	Allocation (Mkg évisc.)	Production (Mkg évisc.)	Utilization du contingent
A-128	28 décembre 2014	-	21 février 2015	155,0	156,6	101,0 %
A-129	22 février 2015	-	18 avril 2015	162,2	162,5	100,2 %
A-130	19 avril 2015	-	13 juin 2015	166,1	166,7	100,3 %
A-131	14 juin 2015	-	8 août 2015	164,6	164,5	99,9 %
A-132	9 août 2015	-	3 octobre 2015	165,1	162,3	98,3 %
A-133	4 octobre 2015	-	28 novembre 2015	164,3	164,9	100,3 %
A-134	29 novembre 2015	-	23 janvier 2016	162,9	164,0	100,7 %

Production provinciale de poulet (000 kg éviscérés)

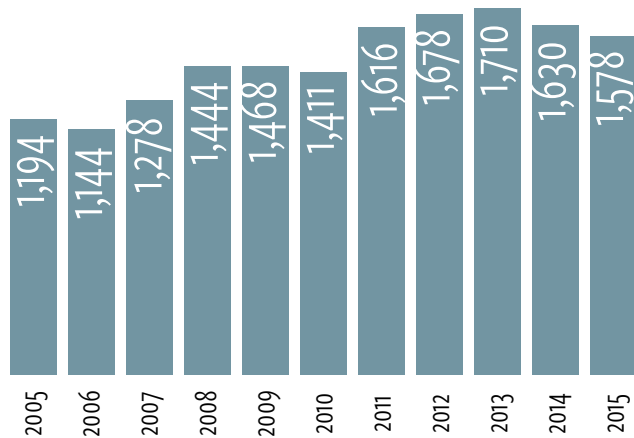
Province	2015	2014	variation en %
Colombie-Britannique	159 139	160 795	-1,0 %
Alberta	101 336	94 341	7,4 %
Saskatchewan	41 991	41 193	1,9 %
Manitoba	46 433	44 625	4,1 %
Ouest	348 900	340 954	2,3 %
Ontario	363 963	347 471	4,7 %
Québec	301 910	294 817	2,4 %
Centre	665 873	642 288	3,7 %
Nouveau-Brunswick	29 769	29 951	-0,6 %
Nouvelle-Écosse	37 409	36 465	2,6 %
Île-du-Prince-Édouard	3 756	3 789	-0,9 %
Terre-Neuve-et-Labrador	14 380	14 280	0,7 %
Atlantique	85 314	84 485	1,0 %
CANADA	1 100 087	1 067 727	3,0 %

Croissance de l'allocation au-dessus de la base*

	Allocation de base (Mkg)	Allocation nationale (Mkg)	% de croissance au-dessus de la base
Colombie-Britannique	156,5	161,4	3,1 %
Alberta	101,4	107,6	6,1 %
Saskatchewan	39,2	40,7	3,6 %
Manitoba	46,1	47,5	3,2 %
Ontario	362,9	379,8	4,6 %
Québec	295,0	305,8	3,7 %
Nouveau-Brunswick	31,1	32,0	2,8 %
Nouvelle-Écosse	38,9	40,0	2,7 %
Île-du-Prince-Édouard	4,1	4,2	3,1 %
Terre-Neuve-et-Labrador	15,3	15,8	3,2 %
CANADA	1 090,6	1 134,7	4,0 %

*Périodes A-128 - A-134

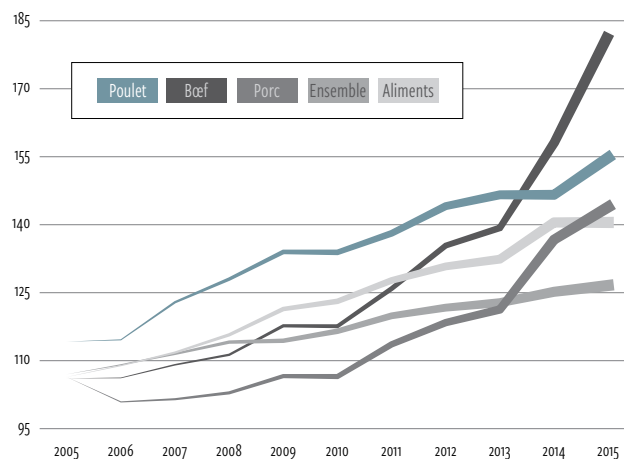
Prix à la production moyen pondéré au Canada (\$ / kg)



L'indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles

	2013	2014	2015	2015 vs 2013
Poulet	146,6	148,0	154,8	5,6 %
Bœuf	139,3	158,2	182,1	30,7 %
Porc	121,3	136,7	143,9	18,6 %
Ensemble	122,8	125,2	126,6	3,1 %
Aliments	132,4	135,5	140,5	6,1 %

L'indice des prix à la consommation (2002 = 100)



Prix à la production

Le prix à la production moyen au Canada en 2015 était de 1,578 \$ le kilogramme en poids vif, soit 5,2 cents de moins que la moyenne en 2014. Cette baisse représente une tendance continue à la baisse depuis le sommet de 1,822 \$ atteint pendant la dernière période de 2012 (A-114). Le prix à la production a diminué d'un prix élevé annuel de 1,596 \$ à la période A-128 (du 28 décembre 2014 au 21 février 2015) à un prix faible de 1,547 \$ à la période A-132 (du 9 août 2015 au 3 octobre 2015) avant de terminer l'année légèrement à la hausse par rapport au début de l'année. Les prix ont terminé l'année à 1,579 \$, six cents de moins qu'à la fin de 2014.

Prix de gros

Le prix de gros moyen (indice composite du marché) en 2015 était de 3,72 \$, ce qui représente une hausse par rapport à la moyenne de 3,58 \$ en 2014, et le prix le plus élevé depuis le début de la série de prix en 2002. Il a commencé l'année à un faible 3,42 \$, a augmenté à son niveau le plus élevé de 3,94 \$ à la fin septembre et a terminé l'année à 3,62 \$. Les prix de gros canadiens sont compilés par EMI. En examinant les coupes individuelles, on remarque que le prix des ailes a atteint des records au quatrième trimestre et en moyenne, a augmenté de 20 % comparativement à 2014. Le prix moyen des ailes en 2015 était de 5,53 \$ comparativement à 4,63 \$ en 2014, et le prix le plus élevé depuis le début de la série de prix en 2002. Au sud de la frontière, les prix des ailes ont atteint des sommets au premier trimestre et sont demeurés élevés tout au long de l'année. Le prix des poitrines de poulet au Canada a suivi de près celui des États-Unis au début de 2015 en commençant l'année à un prix faible avant d'atteindre un prix élevé pendant l'été et de s'assouplir vers la fin de l'année. Le prix moyen de l'indice des poitrines était de 5,54 \$ en 2015, une hausse de 5 % par rapport à 2014 et représente le prix le plus élevé depuis 2004.

Prix de détail

L'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada pour le poulet frais et congelé (le seul indicateur public des prix de détail nationaux du poulet) a démontré une croissance accélérée en 2015. L'IPC du poulet a augmenté à 154,8 en 2015 contre 148,0 en 2014, ce qui représente une hausse de 4,6 %. Cette hausse était supérieure à l'indice des prix à la consommation de tous les articles, mieux connu sous le vocable « indice du coût de la vie », qui a augmenté de 1,1 % et l'IPC de l'ensemble des aliments, qui était plus élevé de 3,7 %.

Selon l'IPC annuel moyen des diverses protéines de viandes, les prix de détail du poulet ont connu une hausse plus faible que les prix de détail du bœuf (15,1 %) et du porc (5,3 %) en 2015. L'augmentation des prix de la viande rouge au cours des dernières années est principalement attribuable à la réduction de l'offre de viande rouge en Amérique du Nord. Les prix des fruits de mer ont augmenté de 1,6 % tandis que les prix du dindon ont augmenté de 0,5 %.

Importations

Selon Affaires mondiales Canada (AMC), un total de 85,0 Mkg de poulet et de produits de poulet a été importés en fonction du contingent tarifaire (CT) en 2015, soit 1 % de plus que l'année précédente. AMC est responsable de la délivrance de permis d'importation de poulet et de produits faits principalement de poulet. En raison des obligations du Canada en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain, le CT est fixé à 7,5 % de la production de poulet de l'année précédente. Le CT de 2015 a été établi à 80,2 Mkg, soit 1,4 Mkg de plus qu'en 2014.

En 2015, le poulet en morceaux (avec ou sans os) représentait 80,7 % de toutes les importations sous CT. Les importations de poulet surtransformé représentaient 18,9 % de toutes les importations sous CT, alors que seule une très petite quantité de poulets entiers éviscérés et de poulets vivants a été importée. Comme par le passé, les États-Unis ont été le plus important fournisseur de produits du poulet importés en fonction du CT en important un total de 54,1 Mkg (69 % de l'ensemble des importations mondiales) pour une valeur totale de 155,7 millions de dollars. Les importations mondiales à partir du Brésil totalisaient 14,8 Mkg (19 %) pour une valeur de 54,5 millions de dollars. Les autres pays exportateurs en 2015 étaient la Thaïlande avec 8,3 Mkg (11 %) pour une valeur de 31,0 millions de dollars, la Hongrie avec 0,6 Mkg (0,8 %) pour une valeur de 1,7 million de dollars et dans une moindre mesure l'Allemagne, Israël et le Chili avec une quantité combinée de 0,4 Mkg (0,5 %) et une valeur de 2,0 millions de dollars. La valeur totale de l'ensemble des produits importés en fonction du CT était de 244,9 millions de dollars, soit 20,4 millions de dollars (9,1 %) de plus qu'en 2014 et le prix moyen au kilogramme était de 3,13 \$ comparativement à 2,93 \$ en 2014.

Contrairement aux années précédentes, les importations mondiales ont devancé le prorata à la mi-avril et ont ralenti pendant les trois derniers mois de l'année. Les importations des années précédentes montraient une tendance inverse d'importations bien en deçà du prorata pendant la première moitié de l'année pour augmenter la cadence dans la deuxième moitié. AMC a également délivré d'autres permis d'importation en vertu du Programme d'importation

pour réexportation (PIR). Ce programme permet l'importation de poulets et de produits du poulet au Canada afin d'être surtransformés. Toutes les importations en vertu de ce programme doivent être exportées dans un délai de trois mois. En 2015, 16,9 Mkg ont été importés en vertu de ce programme, soit 6,5 Mkg (28 %) de moins qu'en 2014. La réduction considérable des importations en vertu de ce programme pour la deuxième année consécutive est attribuable aux règles et aux contrôles plus stricts mis en place par AMC. Cependant, les importations de poulet en vertu du Programme d'exonération des droits de l'Agence des services frontaliers du Canada en 2015 ont augmenté de 20,8 Mkg (28 %) par rapport à l'année précédente, pour s'élever à 96,3 Mkg en poids éviscéré, ce qui a plus que compensé la diminution des importations en vertu du PIR. Pour de plus amples renseignements, consultez la page 26 (Contrôle des importations). Aucun permis d'importation supplémentaire n'a été délivré en 2015 en raison de pénuries.

Selon les données d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), les importations totales de poulet (ensemble des importations en vertu de tous les programmes) au Canada s'élevaient à 214,2 Mkg, soit 20,9 Mkg (11 %) de plus qu'en 2014.

Les importations de volaille de réforme ont augmenté en 2015. Selon les données d'AAC, 103,1 Mkg de produits de volaille de réforme ont été importés au Canada, soit 20,7 Mkg (25 %) de plus qu'en 2014 et ce chiffre dépasse de 24,9 Mkg la quantité de poulet importé en vertu du CT. La proportion de viande de poitrine désossée a augmenté de 55 % en 2014 à 56 % en 2015. La quantité de volaille de réforme importée représente 9 % de la production de poulet du Canada. Étant donné que la volaille de réforme n'est pas assujettie aux CT, il est impossible de prévoir ou de limiter le volume importé et tout indique que des produits de poulet qui entrent au Canada sont étiquetés à tort comme de la volaille de réforme. Pour de plus amples renseignements, consultez la page 27.

Exportations

Selon les données d'exportations d'AAC, environ 175,0 Mkg (kg en équivalent éviscéré) de poulet canadien ont été exportés en 2015, ce qui représente une hausse de 3,4 % comparativement

à 2014. La destination principale du poulet et des produits de poulet canadiens en 2015 était encore les États-Unis avec 76,2 Mkg, soit 6,9 Mkg de plus qu'en 2014 et représentant 59 % de toutes les exportations. On considère que la plupart de ces exportations ont eu lieu en vertu du programme d'importation pour réexportation. La deuxième destination d'importance était Taïwan, qui a importé 12,1 Mkg, soit 9,3 Mkg de moins qu'en 2014. Les troisième et quatrième destinations d'importance pour le poulet canadien étaient les Philippines et le Tadjikistan. En 2015, les exportations vers ces deux pays combinés étaient de 15,6 Mkg, soit 19,6 % de moins qu'en 2014.

Exportations par destination (Mkg)

États-Unis	69,3
Taïwan	13,9
Cuba	10,6
Philippines	10,4
Hong Kong	4,2
Tadjikistan	3,4
Gabon	3,0
Congo	2,0
Haïti	2,0
Albanie	1,9
Autres	12,5
TOTAL	133,2

Source : Statistique Canada

Exportations par province (Mkg)

Québec	64,4
Ontario	36,6
Colombie-Britannique	17,0
Alberta	5,9
Saskatchewan	5,1
Manitoba	4,1
Nouveau-Brunswick	0,1
Nouvelle-Écosse	0,1
Terre-Neuve-et-Labrador	0,0
Île-du-Prince-Édouard	0,0
TOTAL	133,2

Source : Statistique Canada

Stocks en entrepôt

Les stocks de poulet congelé ont commencé l'année 2015 à 34,0 Mkg et ont terminé l'année à 42,6 Mkg, représentant une hausse de 8,6 Mkg (25 %). L'année 2015 a commencé avec un faible niveau de stocks en entrepôt avant d'augmenter pendant les quatre derniers mois de l'année. La plus grande partie de l'augmentation concernait les catégories des quarts de cuisse, d'autres produits de poulet surtransformé et de morceaux de poulet divers.

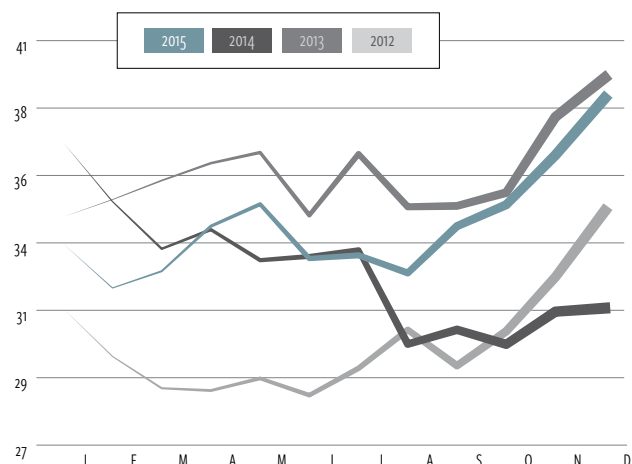
En examinant les stocks de poulet congelé par catégorie, on remarque que les stocks de poulet coupé ont diminué légèrement pendant l'année, passant de 17,1 Mkg à 16,4 Mkg.

Dans cette catégorie, les augmentations des stocks de « quarts de cuisse » et « d'autres poitrines » ont été compensées par des diminutions des stocks congelés dans les sous-catégories de « poitrines désossées », « ailes » et « autres poulet coupé ». Les stocks de poulet surtransformé ont augmenté de 14,1 Mkg à 19,6 Mkg en 2015.

Dans la catégorie du poulet surtransformé, tant les stocks de « poitrines désossées surtransformées » que « d'autres produits de poulet surtransformé » (incluant les filets, les lanières, les pépites, les galettes et les ailes cuites) ont connu des augmentations importantes.

Les stocks congelés de « morceaux de poulet divers » incluant les abattis, la peau, les cous, les pieds, les pattes et les produits comme la viande séparée mécaniquement (VSM) ont plus que doublé en 2015, passant de 2,1 Mkg à 5,7 Mkg. Enfin, les stocks congelés de poulets entiers ont augmenté de 0,6 Mkg à 0,9 Mkg en 2015.

Stocks de poulet congelé – Premier jour du mois (Mkg)



Mouvement interprovincial

Les Producteurs de poulet du Canada surveillent le nombre de poulets vivants en déplacement dans le cadre du commerce interprovincial et d'exportation. Les chiffres sont signalés chaque semaine et font l'objet d'un audit par des auditeurs externes toutes les quatre périodes. Les mouvements interprovinciaux totaux (MIP) ont diminué en 2015 de 0,6 million de kilogrammes en poids vif. Cette réduction s'explique par une diminution des mouvements du Québec vers le Nouveau-Brunswick de 1 845 000 kg en poids vif, une augmentation des mouvements du Québec vers l'Ontario de 593 000 kg en poids vif, une augmentation des mouvements de la Nouvelle-Écosse vers le Nouveau-Brunswick de 579 000 kg en poids vif et d'autres augmentations des mouvements équivalant à 45 000 kg de poids vif entre d'autres provinces.

Mouvement Interprovincial de poulet vivants (en kilogrammes poids vif)

		De					TOTAL DES ENTRÉES
		Saskatchewan	Ontario	Québec	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	
À	Manitoba	5 000					5 000
	Ontario			1 581 000			1 581 000
	Québec		18 338 000				18 338 000
	Nouveau-Brunswick			35 830 000	17 212 000	900 000	53 942 000
	Nouvelle-Écosse					4 318 000	4 318 000
	TOTAL DES SORTIES	5 000	18 338 000	37 411 000	17 212 000	5 218 000	78 184 000



APERÇU DE L'INDUSTRIE

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qc	N.-B.	N.É.	Î.-P.-E.	T.-N.-L	TOTAL
Nombre de producteurs	328	242	69	119	1 042	753	37	88	6	6	2 690
Taille moyenne de l'exploitation (000 kg poids vif)	662	569	828	531	471	544	1 095	578	860	3 261	532
Usines inspectées par le gouvernement fédéral	9	3	2	2	8	9	2	1	0	1	37
Usines inspectées par le gouvernement provincial	17	69	1	3	27	4	2	9	1	1	134
Prix moyen à la production (\$/kg poids vif)	1,624	1,601	1,599	1,608	1,545	1,562	1,645	1,645	-	-	1,578

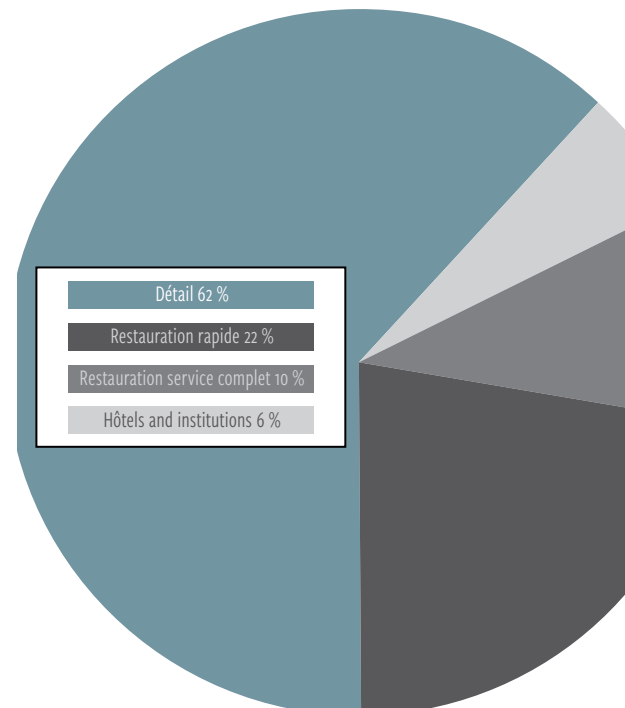
Sources: CFC, AAFC, provincial boards, provincial ministries of Agriculture

2014 Estimation du niveau de consommation de poulet pour les divers secteurs du marché

Estimation du niveau de consommation de poulet pour les divers secteurs du marché (Mkg)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Détail	604	621	637	638	625	634	650	675
Restauration service complet	248	247	236	242	241	232	234	246
Restauration service complet	108	99	99	99	101	99	105	112
Hôtels et institutions	56	56	54	54	55	56	57	60

Source : Association canadienne des surtransformateurs de volailles





Les relations gouvernementales jouent un rôle central dans les activités de défense des intérêts des producteurs de poulet en représentant notre organisation et en faisant la promotion de notre marque, ainsi qu'en nous apportant un soutien et en nous fournissant des orientations relatives aux questions qui nous concernent.

L'année 2015 a été, pour les Producteurs de poulet du Canada, très remplie au chapitre des relations gouvernementales. De l'élaboration à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie, jusqu'à l'accord du Partenariat transpacifique (PTP), et les élections fédérales du 42^e Parlement du Canada, le personnel et les membres du Conseil d'administration ont travaillé rapidement pour s'assurer que la voix des producteurs de poulet du Canada se fasse entendre sur la Colline du Parlement.

Les relations gouvernementales jouent un rôle central dans les activités de défense des intérêts des producteurs de poulet en représentant notre organisation et en faisant la promotion de notre marque, ainsi qu'en nous apportant un soutien et en nous fournissant des orientations relatives aux questions qui nous concernent. Avec la nouvelle stratégie en matière de relations gouvernementales adoptée par le Conseil d'administration à la fin d'octobre, les Producteurs de poulet du Canada vont recourir à une nouvelle approche axée sur l'industrie pour exercer plus d'influence sur les politiques et faire en sorte que l'industrie du poulet, les éleveurs, les transformateurs et les consommateurs en tirent profit.

En incitant des représentants et des spécialistes à participer à nos activités de relations publiques, les Producteurs de poulet du Canada visent à sensibiliser tous les représentants élus et les principaux fonctionnaires qui ont les mêmes intérêts que nous.

Les principaux produits à livrer en 2015 étaient ceux-ci :

- le renforcement des relations avec les députés de tous les partis afin d'obtenir et de maintenir l'appui de tous les partis pour les producteurs de poulet canadiens, la gestion de l'offre et les enjeux essentiels des Producteurs de poulet du Canada;
- l'établissement de liens avec les députés qui ont obtenu un siège à la suite des élections;
- rehausser le profil de notre organisation et la sensibilisation à tous les sujets qui nous intéressent et les principaux décideurs;
- accroître la capacité de travailler en collaboration et en temps opportun avec tous les paliers de gouvernement de tout le pays.

Principales occasions d'intervention

Journée du lobbying 2015

Les Producteurs de poulet du Canada ont tenu leur 5^e Journée du lobbying le 5 mai 2015 et ont accueilli à cette occasion plus de 50 députés, ministres, sénateurs et membres du personnel. La Journée du lobbying a permis à chaque province de participer à des conversations constructives et réfléchies avec les représentants de leur province sur des sujets tels que la gestion de l'offre, les questions de contrôle des importations de la volaille de réforme et le Programme d'exonération des droits, ainsi que les négociations du PTP. Les Producteurs de poulet du Canada souhaitent tenir cet événement chaque année parce qu'il donne à nos administrateurs une occasion de rencontrer les représentants de leur province, et parce que les représentants élus ont ainsi la possibilité de constater les effets positifs que l'industrie du poulet a au Canada. De plus, les sujets de discussion ont été présentés dans un livret sur l'industrie que les intervenants pouvaient apporter chez eux.

Activités de diffusion externe pendant l'élection fédérale

Au début du mois d'août, la 42^e élection générale fédérale était appelée pour le 19 octobre 2015, ce qui en a fait la plus longue campagne traditionnelle de l'histoire du Canada. À cause de cette durée, personne ne pouvait prévoir ce qui allait se passer durant les 78 jours de la campagne, en particulier parce que les trois grands partis ont été monopolisés tout au long de cette période. Tout au long de la campagne, les Producteurs de poulet du Canada ont suivi de près ce que les chefs des partis avaient à dire au sujet de l'agriculture, de la gestion de l'offre et du PTP – qui à ce moment en était à sa conclusion. Heureusement, chacun des grands partis a attiré l'attention sur ses questions à partir de leur plateforme, et nos producteurs savaient qu'ils allaient être bien représentés dès qu'un nouveau Parlement serait élu. Durant la campagne, les Producteurs de poulet du Canada ont envoyé de la correspondance et du matériel de promotion à des candidats ciblés, et des questionnaires aux chefs de parti. Les membres du Conseil d'administration, le personnel et les éleveurs ont aussi profité de la longueur de cette campagne pour rencontrer les candidats et les renseigner sur les répercussions de l'industrie dans leur circonscription.

Au cours de la campagne, le personnel des Producteurs de poulet du Canada a assisté au débat des chefs de file de l'Agriculture nationale, tenu par la Fédération canadienne de l'agriculture, qui a rassemblé le ministre, les critiques et les candidats de chaque parti. Les questions débattues ont porté sur la recherche, l'environnement, le permis social, la gestion du risque, la main-d'œuvre et le commerce. Les partis ont maintenu leur appui ferme au système de gestion de l'offre pendant tout le débat.

Séance d'information sur l'agriculture du *Hill Times*

Le 26 août 2015, les Producteurs de poulet du Canada, avec les Producteurs laitiers du Canada, Les Producteurs d'œufs du Canada, Les Éleveurs de dindon du Canada, et Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, ont parrainé un panel de discussion sur l'agriculture tenu par le *Hill Times*. Parmi les participants au panel on comptait David McInnes, PDG de l'Institut canadien des politiques agricoles, la professeure Grace Skogstad de l'Université de Toronto et rédactrice de *Internationalization and Canadian Agriculture: Policy and Governing Paradigms*, Ron Bonnett, président de la Fédération canadienne de l'agriculture, et le professeur Bruce Muirhead de l'Université de Waterloo. La discussion a porté sur un large spectre d'idées sur le secteur de l'agriculture et ce qu'elle représente pour les Canadiens, y compris la souveraineté alimentaire, le désir d'« acheter des aliments locaux », l'accessibilité financière des aliments, la stabilité de l'approvisionnement, le fossé urbain/rural, et plus encore, les questions relatives à l'importance de l'agriculture dans notre



société. Les membres de nos organisations ont été heureux de rencontrer des groupes d'agriculteurs à l'audience, ainsi que le personnel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres intervenants de l'industrie.

Résultats de l'élection

Le 4 novembre 2015, le très honorable Premier ministre Justin Trudeau et son Cabinet ont été assermentés par le gouverneur général. Après la journée des élections, les Producteurs de poulet du Canada ont attendu avec impatience le moment d'apprendre qui serait le porte-parole auprès du gouvernement et de l'opposition, en particulier dans les domaines d'Agriculture et Agroalimentaire, Commerce international, Sécurité publique et Protection publique, Finance, et de la Santé. Dès leur nomination au Cabinet, les Producteurs de poulet du Canada ont envoyé de la correspondance sur les questions qui nous concernent et présenté une demande de réunion à :

- L'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
- L'honorable Chrystia Freeland, ministre du Commerce international
- L'honorable Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (responsable de l'Agence des services frontaliers du Canada – ASFC)
- L'honorable Bill Morneau, ministre des Finances
- L'honorable Jane Philpott, ministre de la Santé (responsable de l'Agence canadienne d'inspection des aliments – ACIA)

En rencontrant les nouveaux ministres et les critiques, nous témoignons des efforts que nous déployons pour les renseigner davantage sur l'industrie avicole et pour collaborer avec eux à la redéfinition des exigences en matière de sauce et de cuisson mentionnées dans le registre des tarifs douaniers en ce qui concerne les mélanges définis de spécialité (MDS); à l'exception du Programme de report des droits de l'ASFC; et à la mise en œuvre d'un certificat obligatoire pour toutes les importations de volailles de réforme. Avec l'ACIA et Santé Canada, nous continuons également de travailler à nos programmes de soin des animaux et de salubrité des aliments à la ferme, y compris la résistance et le recours aux antimicrobiens. Les Producteurs de poulet du Canada ont travaillé à ces enjeux en étroite collaboration avec le gouvernement précédent et ont enregistré des progrès pendant la dernière année.

Les Producteurs de poulet du Canada remercient les anciens ministres du Cabinet, l'honorable Gerry Ritz, l'honorable Ed Fast, l'honorable Joe Oliver, l'honorable Steven Blaney et l'honorable Rona Ambrose pour leur service public et leur dévouement à nos enjeux pendant leur mandat, et sont impatients de travailler avec le nouveau gouvernement pour faire avancer les intérêts de l'industrie avicole canadienne avec les décideurs politiques.





Réunion fédérale, provinciale et territoriale (FPT) à Charlottetown

Les Producteurs de poulet du Canada étaient à Charlottetown, Î.-P.-É., en juillet, pour participer à la table ronde de la FCA avec les ministres et pour dialoguer avec les ministres, le personnel et les hauts fonctionnaires FPT parallèlement à la réunion estivale du Conseil d'administration de la Fédération canadienne de l'agriculture. Le thème de la table ronde FPT de cette année était le permis social : bâtir la confiance du public en l'agriculture canadienne et améliorer la transparence pour atteindre cet objectif. David Hyink, représentant des Producteurs de poulet du Canada à la FCA, a amorcé la discussion avec un aperçu inspirant de la question. Les ministres ont poursuivi sur ce thème dans leurs discussions pendant la séance à huis clos, avec Cultivons l'avenir 2, la santé des pollinisateurs, la gestion du risque et la conclusion à venir (à ce moment-là) des négociations du Partenariat transpacifique. Les ministres se sont engagés à travailler ensemble et avec les intervenants pour faire avancer les priorités de l'agriculture tout en s'assurant que les consommateurs canadiens ont un système alimentaire fiable et dynamique.

Négociations commerciales

Bien que les pourparlers des nations participantes se soient poursuivis pendant plusieurs années, il est devenu manifeste en 2015 que les négociations du PTP se concluraient par un accord. Le conseil d'administration et le personnel ont travaillé sans relâche, et souvent nuit et jour, à sensibiliser les représentants élus et les négociateurs aux répercussions d'une plus grande ouverture du marché aux importations de poulet. Les Producteurs de poulet du Canada et les autres produits de gestion de l'offre ont toujours soutenu un modèle commercial qui réalise des gains en matière d'accès au marché pour l'agriculture canadienne tout en préservant l'intégrité des piliers de la gestion de l'offre et du contrôle des importations.

Pendant les négociations, tant à Ottawa que dans les réunions ministérielles à l'étranger, nos représentants ont rencontré des députés du gouvernement et de l'opposition, tout comme des représentants provinciaux. En vue de la dernière réunion, les ministres de l'Agriculture de l'Ontario, du Québec, de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard ont correspondu avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour donner voix à leurs préoccupations quant aux répercussions possibles du PTP sur les secteurs de gestion de l'offre dans leur province. Les Producteurs de poulet du Canada sont d'accord avec les mesures proactives prises par ces ministres dans la représentation des agriculteurs à travers le pays.

À la suite du PTP et depuis la prestation de serment du nouveau gouvernement, les Producteurs de poulet du Canada ont rencontré les représentants du gouvernement pour s'assurer qu'ils agissent rapidement dans la mise en œuvre des mesures de certification des importations de volaille de réforme, pour empêcher les importateurs de contourner les contingents d'importation en ajoutant de la sauce aux produits de poulet et pour exclure les produits de la gestion de l'offre du Programme d'exonération des droits. L'examen du programme de garantie du revenu proposé pour les agriculteurs se poursuit, pour les indemniser de leurs pertes dues à l'accès accru des produits étrangers, tout comme le Programme de garantie de la valeur des quotas, le Programme de modernisation de la transformation et l'Initiative de développement des marchés, toutes des mesures introduites avec l'accord du PTP.

Au chapitre du commerce au Canada, trois événements notables ont couronné l'année 2015 : la conclusion des négociations de l'Accord sur le Partenariat transpacifique (PTP), l'abrogation des dispositions américaines en matière d'étiquetage du pays d'origine concernant les importations de bœuf et de porc et l'élimination des subventions à l'exportation, qui a été consentie pendant la 10^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce.

Pour ce qui est des contrôles à l'importation, malgré les changements proactifs visant à ne plus octroyer des allocations d'importation pour la fabrication canadienne de brochettes et de produits composés de plusieurs viandes, 6,8 millions de kg (Mkg) ont tout de même été importés en sus du CT. Les questions liées au contournement des importations comme l'importation de poulet sous fausses étiquettes, l'utilisation abusive du Programme de report des droits et la création intentionnelle de produits/mélanges définis de spécialité continuent de nuire à l'industrie canadienne; toutefois, les producteurs de poulet du Canada espèrent que des mesures seront prises à la lumière de l'intention annoncée par le gouvernement d'éliminer ces échappatoires.

Le Partenariat transpacifique

En 2015, la conclusion des négociations liées au Partenariat transpacifique (PTP) a été sans conteste l'événement le plus important au chapitre du commerce. Après sept ans de négociations, l'accord a été entériné le 5 octobre par les ministres des 12 pays concernés (le Canada, les États-Unis, le Mexique, l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Malaisie, Singapour, le Vietnam, le Chili, le Pérou et le Brunei). Le document de plus de 6 000 pages traite d'un éventail sans précédent de questions, des biens agricoles aux règlements en matière d'investissement, aux normes du travail et aux normes environnementales et à un mécanisme de règlement des différends; il comprend également environ 100 lettres d'accompagnement, dont 23 sont entre le Canada et d'autres membres du PTP.


Ce PTP est particulièrement significatif pour le secteur canadien du poulet puisque le Canada a convenu d'accroître l'accès au marché du poulet provenant des pays membres du PTP. Ce nouvel accès repose sur une quantité déterminée, qui augmentera graduellement au cours de la mise en œuvre du PTP sur 18 ans. On commencera par 3 917 000 kg, augmentant à 24 500 000 kg sur cinq ans, pour atteindre 26 745 000 kg par année une fois la période de mise en œuvre de 18 ans terminée.

Ce nouvel accès s'ajoute aux engagements existants en matière d'importation par l'ALÉNA et l'Organisation mondiale du commerce, ce qui veut dire qu'à la fin de la mise en œuvre du PTP, environ 9,5 % de la production annuelle de poulet au Canada sera supplantée par les importations. Sur une note positive, les tarifs douaniers hors contingents du Canada, qui s'appliquent aux importations dépassant le niveau d'accès négocié, ont été maintenus à leurs niveaux actuels.

Les Producteurs de poulet du Canada ont suivi de près les négociations du PTP et se sont tenus en communication constante avec les négociateurs canadiens, prodiguant des conseils et des renseignements et s'employant à se familiariser avec les enjeux en discussion. Les administrateurs et le personnel étaient présents à la réunion ministérielle à Maui, à Hawaii en juillet, ainsi qu'à la conclusion finale à Atlanta, en Géorgie en octobre, rencontrant fréquemment les ministres canadiens et leur équipe de négociation, jusqu'à la conclusion de l'Accord sur le PTP et après cette dernière.

Ce PTP est particulièrement significatif pour le secteur canadien du poulet puisque le Canada a convenu d'accroître l'accès au marché du poulet provenant des pays membres du PTP.

Le PTP a été négocié sous l'égide de l'ancien gouvernement conservateur du Canada. Lorsque la conclusion des négociations a été annoncée, le gouvernement canadien a renouvelé son engagement de résoudre un certain nombre de questions en suspens liées au contournement des contrôles frontaliers qui ont longtemps touché l'industrie canadienne du poulet : l'exclusion du poulet et d'autres produits soumis à la gestion de l'offre du Programme de report des droits; la certification obligatoire des importations de la volaille de réforme et la mise au point d'une solution à long terme au contournement frontalier moyennant l'inclusion de sauce à des produits de poulet dans le but de ne pas être soumis à des contrôles à l'importation. Le gouvernement canadien s'est aussi engagé à offrir aux secteurs soumis à la gestion de l'offre des programmes de dédommagement à titre d'indemnité partielle pour l'accès accru aux marchés accordé en vertu du PTP.



Le Programme de garantie du revenu promet 2,4 milliards de dollars à l'appui de tous les producteurs participant à la gestion de l'offre au cours des 15 premières années de la mise en œuvre, dont environ 225 millions de dollars seront mis à la disposition des producteurs de poulet. Le Programme de garantie de la valeur des quotas (contingents) fournirait jusqu'à 1,5 milliard de dollars pour compenser toute réduction de la valeur des quotas si les producteurs sous la gestion de l'offre vendent leur quota à un prix inférieur à ce qu'il était avant la mise en œuvre du PTP. Grâce au Programme de garantie du revenu, le producteur de poulet pourrait s'attendre de recevoir environ 84 100 \$ sur 15 ans, ou une moyenne de 5 600 \$ par an.

Un programme de 450 millions de dollars a également été annoncé à l'intention des producteurs de produits laitiers, de volaille et d'œufs pour moderniser leurs installations. Enfin, on a ajouté 15 millions de dollars au programme Agri-marketing, qui vise à soutenir les initiatives d'expansion des marchés nationaux et étrangers.

Bien que les observateurs au chapitre du commerce anticipent que le nouveau gouvernement ratifiera éventuellement le PTP, le gouvernement s'est engagé à mener une évaluation approfondie de l'accord, ainsi qu'une consultation publique sur ses répercussions, avant de se prononcer définitivement.

Tant la ministre Freeland (Commerce international) que le ministre MacAulay (Agriculture et Agroalimentaire) ont reconnu l'importance de dédommager les secteurs touchés, comme ceux soumis à la gestion de l'offre, si le PTP est ratifié par le Parlement. Puisque les questions de contournement de la frontière ne sont pas liées au PTP, nous nous attendons à ce que ces questions soient abordées, peu importe la décision prise au sujet de l'accord commercial.

La ratification du PTP ne dépend pas exclusivement des décisions du gouvernement du Canada; elle repose également sur ce que les autres membres du PTP, notamment les États-Unis et le Japon, décident. Malgré l'insistance de certains politiciens américains selon laquelle l'accord ne devrait pas être signé avant la fin de la course présidentielle américaine de 2016, il a été annoncé que les membres du PTP se rencontreront en Nouvelle-Zélande le 4 février 2016 pour la cérémonie de signatures.

La signature de l'accord est essentiellement un geste symbolique; sa ratification constitue toutefois un long processus juridique au cours duquel il faudra modifier un vaste éventail de lois afin qu'elles se conforment au PTP. Bien que la signature du PTP ne soit pas synonyme de mise en œuvre de ce dernier, elle permettra de lancer le processus de ratification par chaque membre, qui devrait donner lieu à sa mise en œuvre au plus tôt le 1^{er} janvier 2018.

Étiquetage indiquant le pays d'origine (EPO)

En 2002, les États-Unis ont adopté l'étiquetage du pays d'origine obligatoire pour les ventes au détail de produits alimentaires importés comme le bœuf, le porc et l'agneau; en 2008, la viande de poulet a été ajoutée à cette liste. Tant le Canada que le Mexique ont contesté cette initiative américaine devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), faisant valoir que l'étiquetage obligatoire est indûment discriminatoire à l'endroit de leurs bovins et de leurs porcs sur le marché américain, tout étant également contraire aux obligations des États-Unis envers l'OMC.

Bien que l'OMC ait précédemment tranché en faveur du Canada et du Mexique à quatre reprises, il a finalement conclu le 7 décembre que le Canada et le Mexique seraient habilités à imposer des mesures de rétorsion de 1,055 milliard et de 322,36 millions de dollars par année, respectivement, sur les importations américaines, et ce, dès le 21 décembre.

Le 18 décembre, les États-Unis ont promulgué un projet de loi omnibus comprenant des dispositions visant à abroger la politique en matière d'EPO pour les importations de bœuf et de porc.

Le Canada a réagi positivement; cependant, le gouvernement a indiqué qu'il continuera de surveiller et d'évaluer la situation afin de s'assurer que la modification législative est apportée rapidement et de façon à éliminer toutes les barrières commerciales restantes à l'égard des produits de bœuf et de porc canadiens. Le Canada a déclaré qu'il ne désire pas imposer des mesures de rétorsion à l'égard des États-Unis, mais il maintient ses droits de procéder ainsi si l'abrogation de l'EPO s'avérait longue et inefficace. Nous allons continuer de surveiller cette situation puisque la volaille de réforme des États-Unis faisait partie des produits ciblés sur la liste éventuelle de tarifs de rétorsion du Canada.

Conférence ministérielle de l'OMC

En décembre, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a tenu sa conférence ministérielle biennale à Nairobi, au Kenya; c'était la première fois que l'Afrique accueillait une de ces réunions de ce niveau.

Il y avait deux principaux objectifs dès l'ouverture de la conférence : le premier était de parvenir à un accord qui permettrait de faire avancer le programme commercial multilatéral, notamment les deux activités concernant la concurrence à l'exportation (pilier de l'Accord sur l'agriculture) et le programme d'aide pour les pays les moins avancés (PMA); le second objectif était d'obtenir un consensus au sujet du plan de travail après la réunion de l'OMC à Nairobi, qui peut (ou non) mener à déclarer le cycle de négociations de Doha sur le développement, infructueux et clos. La période précédant la réunion ministérielle était sombre, car les membres ont fermement maintenu leur position et élargi le fossé entre les pays en développement et les pays développés.

La conférence du 15 au 18 décembre s'est prolongée jusqu'au 19 décembre où les membres ont finalement adopté le « paquet de Nairobi », qui décrit les décisions prises concernant l'agriculture, le coton et les questions relatives aux PMA, ainsi que la Déclaration ministérielle qui fournit les lignes directrices délibérément imprécises sur les travaux futurs de l'OMC.

Sur le plan agricole, le paquet aborde deux importantes questions liées à la concurrence à l'exportation : les crédits à l'exportation et les subventions à l'exportation. Il a été convenu que la période maximale de remboursement des crédits à l'exportation serait de 18 mois, et que tous les pays développés, à l'exception du Canada, de la Suisse et de la Norvège, supprimeraient immédiatement les subventions à l'exportation restantes pour les produits transformés notifiés, les produits laitiers et la viande porcine.

Ces trois pays développés se sont engagés à éliminer toutes les subventions à l'exportation des produits destinés aux PMA d'ici le 1^{er} janvier 2016, ainsi que leurs subventions restantes à la fin de 2020. Par ailleurs, on ne comptera aucune augmentation du niveau ou de la quantité de ces subventions au-delà des engagements de 2003-2005; aucune subvention à l'exportation ne sera appliquée aux nouveaux marchés ou aux nouveaux produits. Les pays en développement ont accepté de supprimer leurs subventions à l'exportation d'ici la fin de 2022.

Le contenu de la Déclaration ministérielle illustre clairement la divergence de points de vue concernant le plan de travail après la réunion de l'OMC à Nairobi. La Déclaration mentionne que de nombreux membres réaffirment leur engagement à travailler sur la base du Programme de Doha pour le développement. Cette Déclaration mentionne également que d'autres membres estiment que de nouvelles approches doivent être adoptées pour obtenir des résultats significatifs sur le plan des négociations multilatérales. Il s'agira probablement de l'un des principaux sujets de la prochaine conférence ministérielle à la fin de 2017.

Les représentants des Producteurs de poulet du Canada étaient présents à la conférence ministérielle à Nairobi et, au cours des délibérations, se sont rencontrés fréquemment avec le ministre canadien du Commerce international et son équipe. L'OMC demeure une tribune essentielle en matière de négociations commerciales, où des décisions cruciales sur l'accès au marché pourraient avoir des conséquences importantes pour le secteur du poulet. Par conséquent, nous continuerons de surveiller l'évolution de la situation et les décisions qui seront prises.

Contrôles à l'importation

En vertu du CT, l'engagement d'accès pour 2015, qui est établi à 7,5 % de la production de l'année précédente, était de 80,2 Mkg, contre 76,5 Mkg en 2014. À la suite des vérifications des demandes de CT menées par Affaires mondiales Canada (AMC), environ 1,4 Mkg de l'allocation du CT a été retenu puisque les demandeurs n'ont pas respecté les critères d'admissibilité, et un autre 0,6 Mkg n'a tout simplement pas été utilisé.



Outre les importations totales du CT, 6,8 Mkg des importations supplémentaires se sont ajoutés dans le cadre du programme d'importation à des fins de concurrence, ce qui permet aux fabricants canadiens de produits qui ne figurent pas sur la liste des marchandises d'importation contrôlée (non-inscrits sur la LMIC) de présenter une demande au cours de l'année pour de nouveaux produits ou l'expansion de produits existants. Environ 50 % des importations de poulet à des fins de concurrence sont générées par les mélanges définis de spécialité dont on a ajouté de la sauce afin qu'ils puissent être considérés comme des produits non inscrits sur la LMIC. Les Producteurs de poulet du Canada continuent d'inciter le gouvernement à interdire l'utilisation de sauce pour obtenir un produit non inscrit sur la LMIC.

En 2014, AMC a décidé de ne plus octroyer des allocations d'importation aux entreprises canadiennes fabriquant des brochettes, des tournedos et des produits composés de plusieurs viandes puisqu'il n'existe aucune concurrence étrangère pour ces produits. Avant cette décision, ces produits représentaient environ 8 Mkg des allocations d'importation.

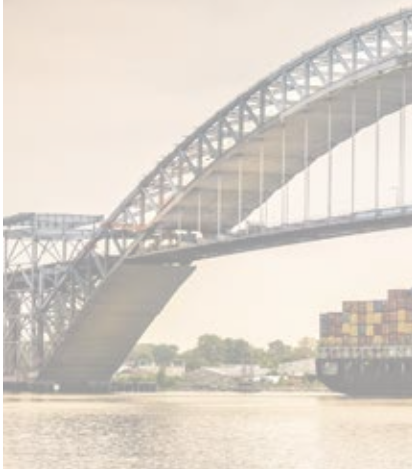
Bien que cette décision ait été contestée en 2015, nous sommes heureux que l'honorable Ed Fast, alors ministre du Commerce international, l'ait maintenue. Cependant, malgré la modification concernant l'admissibilité aux allocations de CT, les importations au total en vertu des CT excédaient malgré tout le niveau d'accès de 7,5 % compris dans l'engagement du Canada, et représentaient 7,95 % de la production de l'année précédente.

Importations de poulet en 2014-2015 (Mkg)

	2015	2014
Importations régies par les CT		
CT au total	78,2	76,5
Importation supplémentaire	6,8	7,7
Accès aux CT au total en % de la production	7,95%	8,02%
Autres importations		
Programme de report des droits	96,3	75,4
Programme d'importation pour réexportation	16,9	23,2
Volaille de réforme	103,0	82,4

Lorsque le gouvernement canadien antérieur a annoncé la conclusion des négociations sur le PTP, il a reconnu que l'accord commercial aurait des conséquences négatives directes sur le secteur soumis à la gestion de l'offre. Par conséquent, il a également annoncé un ensemble de mesures d'atténuation pour le secteur soumis à la gestion de l'offre, de même que l'engagement renouvelé de régler les questions de contournement de la frontière.

Le gouvernement a expressément reconnu les préoccupations du secteur canadien du poulet : l'exclusion des produits soumis à la gestion de l'offre dans le cadre du Programme de report des droits, la nécessité d'une certification obligatoire pour les importations de la volaille de réforme et la mise au point d'une solution à long terme au problème d'emballage créatif qui repose sur la définition actuelle de mélanges définis de spécialité où on ajoute de la sauce aux produits de poulet en vue de contourner les contrôles frontaliers.



Programme de report des droits

En 2015, on a observé une autre hausse importante du volume d'importations à être réexportées en vertu du Programme d'exonération des droits (Programme de report des droits) de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), soit de 75,0 Mkg en 2014 à 96,3 Mkg. Cette augmentation annule complètement la diminution au recours du Programme d'importation pour réexportation des AMC, à savoir de 23,2 Mkg à 16,9 Mkg. Les importations en vertu des deux programmes, qui visent des buts semblables, mais en fonction de disciplines différentes, ont augmenté de 14,6 Mkg pour un total de 113,2 Mkg en 2015.

Les Producteurs de poulet du Canada ont relevé à plusieurs reprises que le PRD ne convient pas aux produits agricoles en raison de son échéancier de quatre ans pour l'exportation. Le PRD permet également la substitution de produits, ce qui peut nuire à l'équilibre de notre marché intérieur, ainsi que les produits marinés, qui ne sont pas permis en vertu du PIR en raison des difficultés à déterminer avec certitude les niveaux de marinade.

Dans son énoncé sur la conclusion du PTP, le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'exclure les produits soumis à la gestion de l'offre de la liste de produits admissibles au PRD. Nous continuerons de travailler avec l'ASFC pour veiller à ce que cette modification des critères d'admissibilité prenne place le plus tôt possible en 2016.

La volaille de réforme

L'importation de la volaille de réforme représente une autre préoccupation grandissante ayant une incidence sur le secteur canadien du poulet. À la suite d'une légère baisse au cours des deux dernières années, l'importation de la volaille de réforme a retrouvé son sommet de 2012, atteignant 103 Mkg en 2015. On a également constaté une augmentation dans la proportion de la viande de poitrine désossée (56,3 % des importations en 2015). Il s'agit toutefois d'une source de préoccupation puisqu'il est facile d'importer de la viande de poitrine de poulet désossée sous fausses étiquettes dans le but de se soustraire aux contrôles d'importation.

Reconnaissant les répercussions de cette tendance inquiétante, l'ancien gouvernement canadien a pris l'engagement d'exiger la certification de la volaille de réforme importée dans le cadre de son annonce du 5 octobre 2015 concernant la conclusion des négociations du PTP. Un groupe de travail interministériel gouvernemental comprenant l'Agence d'inspection des aliments (ACIA), l'ASFC, AMC et Agriculture et Agroalimentaire Canada a été mis sur pied en vue de faire avancer cet engagement, et nous croyons que le test d'ADN qui a été mis au point pour permettre de distinguer entre les deux viandes est un élément essentiel de ce nouveau processus de vérification en matière d'importation, en vue de s'assurer que les produits sont également testés.

Mélanges définis de spécialité

Du poulet combiné à 13 % d'autres ingrédients est étiqueté mélange défini de spécialité et n'est plus considéré comme du poulet aux fins de contrôle d'importation. En d'autres mots, des produits contenant jusqu'à 87 % de chair de poulet sont généralement non sujets aux contrôles d'importation.

Certaines entreprises canadiennes y ont vu une occasion de contourner les règles commerciales. Ainsi, en ajoutant de la sauce à une boîte d'ailes de poulet ou de la farce à une poitrine de poulet cru, ces entreprises créent délibérément des produits dans le seul but de se soustraire aux contrôles d'importation. En procédant ainsi, les produits de ces entreprises sont admissibles à une allocation de contingent à l'importation du poulet des Affaires mondiales Canada.

En 2015, on estime qu'environ 16 Mkg d'importations ont été allouées aux entreprises canadiennes en raison de ces échappatoires. Ces activités gênent la création d'emplois au Canada, affaiblissent l'économie canadienne et nuisent aux producteurs canadiens. Elles handicapent également la compétitivité des transformateurs canadiens qui observent les règles du jeu. La mise au point d'une solution à long terme de ce problème faisait partie des mesures d'atténuation annoncées par le gouvernement canadien conjointement avec la conclusion de l'Accord du PTP.

Tout comme le Programme de report des droits et les importations illégales de la volaille de réforme, nous espérons qu'une solution sera mise en place au début de 2016 en vue de régler la question épineuse des mélanges définis de spécialité. La résolution de ces questions liées au contournement des importations est essentielle au maintien de la réussite du secteur canadien du poulet.

Lancé en 2009, le Programme de soins aux animaux (PSA) des Producteurs de poulet du Canada offre un ensemble national uniforme de normes d'un océan à l'autre. Le programme permet de démontrer clairement l'engagement de nos producteurs en matière de normes élevées de soins aux animaux. Toutes les provinces ont pris la décision de rendre le programme obligatoire, et des règlements d'application sont déjà mis en œuvre dans neuf provinces.

Le PSA est géré dans le cadre du même système que le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) et contient les mêmes éléments de programme permettant de donner confiance et assurance aux consommateurs – un ensemble d'exigences crédibles fondées sur des normes internationales, des audits annuels menés par des auditeurs formés et qualifiés, des mécanismes d'exécution au moyen d'une réglementation obligatoire et un système d'examen et d'amélioration continue.

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) est unique à l'échelle internationale, car il est le seul organisme au monde qui réunit des groupes voués au bien-être des animaux, des organismes d'exécution, des gouvernements et des éleveurs dans le cadre d'un modèle de prise de décisions concertées pour faire progresser le bien être des animaux d'élevage. Les Producteurs de poulet du Canada sont fiers d'être membre du CNSAE, avec Rudy Martinka, administrateur représentant la Saskatchewan, comme notre délégué au conseil d'administration du CNSAE.

En 2015, le CNSAE a accueilli un certain nombre de nouveaux membres associés : des restaurants et des détaillants, des transformateurs, des sociétés pharmaceutiques et des groupes de producteurs. Le Conseil a également accueilli un nouveau membre primaire, Protection mondiale des animaux. Ces nouveaux membres contribuent à la diversité des opinions et des valeurs qui orientent le travail du CNSAE et reflètent l'importance croissante du bien-être des animaux d'élevage au Canada.

Examen du Code de pratiques

Le CNSAE s'occupe certes d'une variété de questions liées aux soins des animaux, mais l'examen du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons* est de loin la question la plus importante. Les Codes de pratiques en soi sont facultatifs, mais les Producteurs de poulet du Canada ont été en mesure d'appliquer des exigences du Code au moyen du PSA grâce aux règlements provinciaux sur la gestion de l'offre. Le dernier examen du Code pour l'industrie du poulet remonte à 2003 et nous avons participé activement au Comité d'élaboration du Code tout au long de 2015 pour ce plus récent examen – Rudy Martinka et Vernon Froese (Manitoba) sont tous deux membres du Comité.

Comme pour le CNSAE, le Comité d'élaboration du Code est composé de divers groupes d'intervenants qui possèdent une grande variété d'expertise et d'expérience pour établir cette norme nationale en matière de soins aux animaux. La version provisoire du Code a été publiée à la fin de 2015 pour une période de consultation publique, et le Comité tiendra compte de ces commentaires avant de publier la version définitive du Code, prévue à l'été 2016. Le Programme de soins aux animaux des Producteurs de poulet du Canada sera examiné et mis à jour pour s'harmoniser avec le nouveau Code.

Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE) a été créé en 2010 avec le mandat d'établir les priorités et de formuler des recommandations afin d'harmoniser les activités en matière de santé et de bien-être des animaux auprès de l'ensemble des intervenants de l'industrie et des instances gouvernementales. Les Producteurs de poulet du Canada sont représentés auprès du CNSBEAE par Marc Cormier, l'administrateur remplaçant du Nouveau-Brunswick.

En 2015, le CNSBEAE a poursuivi le travail découlant de ses rapports de l'année précédente sur l'utilisation d'antimicrobiens (UAM) et la capacité de recherche sur le bien-être des animaux. L'année 2015 a été particulièrement axée sur l'UAM et le Conseil a évalué à quels aspects de cet enjeu il pourrait le mieux contribuer. Après la publication du *Plan d'action fédéral sur la résistance et le recours aux antimicrobiens au Canada : Prolongement du cadre d'action fédéral*, le Conseil a établi un comité pour examiner la gérance ou l'utilisation responsable, un aspect de l'UAM auquel participent activement les Producteurs de poulet du Canada.

Également en 2015, le Conseil a établi le système canadien de surveillance zoonositaire qui permet de surveiller les maladies animales, ainsi que l'UAM. Mike Dugate représente l'industrie du poulet auprès du Groupe des champions et la D^{re} Rachel Ouckama et le D^r Noel Ritson-Bennett représentent l'industrie du poulet auprès du Groupe des administrateurs. L'industrie du poulet se réunira au début de 2016 pour déterminer les priorités et l'orientation de cette initiative.

Utilisation d'antimicrobiens

Le gouvernement canadien a publié le *Plan d'action fédéral sur la résistance et le recours aux antimicrobiens au Canada : Prolongement du cadre d'action fédéral* (la résistance aux antimicrobiens (RAM) et l'utilisation d'antimicrobiens (UAM)) cette année, qui souligne l'importance de cet enjeu tant au Canada qu'à l'échelle internationale. L'industrie du poulet a été fière de travailler avec le gouvernement sur cet aspect et sur des initiatives connexes tout au long de l'année. Le *Plan d'action fédéral* décrit un certain nombre d'objectifs pour le Canada et qui concordent avec les nombreuses activités des Producteurs de poulet du Canada. Fondée sur les priorités du plan stratégique établi par le Conseil d'administration, l'UAM était une priorité élevée en 2015 et est définie comme une priorité essentielle en 2016.

Des mises à jour ont été apportées à l'outil de communication de l'industrie utilisé pour décrire la stratégie de l'ensemble du secteur sur la RAM et l'UAM avec la collaboration de l'ensemble de l'industrie du poulet. La Stratégie est axée sur les cinq éléments suivants, qui tiennent compte du plan d'action fédéral, et vise à assurer la confiance des consommateurs et du gouvernement à propos de l'utilisation responsable des antimicrobiens dans l'industrie du poulet.

1. Définir l'utilisation des antimicrobiens et analyser

les tendances en matière de résistance aux antimicrobiens

En 2015, les Producteurs de poulet du Canada ont continué de forger un partenariat avec le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA), un programme fédéral qui surveille les tendances dans la RAM et l'UAM. La surveillance régulière du PICRA est une étape essentielle pour mieux comprendre les nombreux facteurs de la résistance aux antibiotiques et les producteurs de poulet sont ouverts à une participation active.

Cette surveillance crédible à la ferme par une tierce partie, prolongement de la surveillance de l'UAM au détail et à la transformation, aidera à élaborer des niveaux de base de l'utilisation d'antimicrobiens et à déterminer l'utilisation future d'antibiotiques et les politiques en matière de résistance pour l'industrie du poulet. Les Producteurs de poulet du Canada attendent avec impatience les rapports du PICRA en 2016 et espèrent continuer l'échange d'information collaboratif entre l'industrie et le gouvernement.

2. Examiner les pratiques de gestion exemplaires

À la suite de l'élimination volontaire de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I en 2015, les Producteurs de poulet du Canada ont mis sur pied un groupe de travail d'experts pour formuler des recommandations sur la prochaine phase de réduction de l'UAM dans la production canadienne de poulet. Ce groupe de travail réunit des intervenants de divers secteurs de l'industrie du poulet pour veiller à ce que toutes les variables soient prises en compte dans l'élaboration d'une politique sur l'UAM responsable. Il est essentiel d'obtenir l'acceptation et la coopération de l'ensemble de la chaîne de valeur pour assurer le succès d'une politique sur l'UAM.

On attend la présentation d'un rapport du groupe de travail aux administrateurs au début de 2016. Le groupe examine non seulement les prochaines étapes de la réduction de l'UAM, mais également les mesures de suivi à exécuter pour assurer l'efficacité de la mise en œuvre, notamment un accès accru aux solutions de rechange aux antibiotiques et des services d'éducation et de vulgarisation pour les producteurs.



En dehors du cadre de réglementation, l'industrie du poulet continue à surveiller l'interdiction volontaire de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I au moyen des fiches d'information sur le troupeau et du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme.

3. Assurer des contrôles efficaces de l'utilisation des antimicrobiens au Canada

Tel qu'indiqué dans le *Plan d'action fédéral*, le gouvernement canadien travaille sur un certain nombre d'initiatives pour modifier la réglementation qui régit l'utilisation d'antimicrobiens. L'industrie canadienne du poulet appuie les efforts continus déployés par Santé Canada, par l'intermédiaire de la Direction des médicaments vétérinaires (DMV), pour mettre fin à l'importation pour usage personnel d'antibiotiques importants sur le plan médical et d'ingrédients pharmaceutiques actifs. Ces options ne sont pas autorisées pour les producteurs canadiens de poulet depuis 2009 et sont une exigence obligatoire du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme.

Les Producteurs de poulet du Canada travaillent également avec la DMV sur son initiative visant à augmenter la surveillance vétérinaire des antibiotiques administrés dans les aliments et dans l'eau et à éliminer toutes les allégations liées à la stimulation de la croissance dans les antibiotiques importants sur le plan médical.

En dehors du cadre de réglementation, l'industrie du poulet continue à surveiller l'interdiction volontaire de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I au moyen des fiches d'information sur le troupeau et du Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme.

4. Mener des recherches et assurer l'accès à des produits de remplacement

Par l'intermédiaire du Conseil de recherches avicoles du Canada, les Producteurs de poulet du Canada ont investi dans des projets de recherche visant à améliorer la santé des oiseaux et à réduire la nécessité d'utiliser des antimicrobiens. Près de la moitié des fonds investis ont été destinés à des projets sur la santé intestinale, le développement de vaccins, la compréhension des répercussions des agents pathogènes et les solutions de rechange aux antibiotiques. Appuyer cette recherche novatrice fait partie intégrante de l'industrie du poulet, car la nécessité de trouver des solutions de rechange efficaces aux antibiotiques est de plus en plus prononcée.

Les Producteurs de poulet du Canada continuent également de travailler avec le gouvernement pour harmoniser la disponibilité des vaccins et des additifs alimentaires disponibles à l'échelle internationale. Il est important de veiller à ce que les producteurs canadiens aient accès à des produits semblables homologués dans d'autres compétences, car ils pourraient contribuer davantage à l'utilisation responsable des antibiotiques en agriculture.

5. Renseigner les intervenants sur les questions concernant l'utilisation des antimicrobiens et la résistance à ces derniers

L'éducation, tant des consommateurs que des intervenants de l'industrie, continue d'être un élément clé pour augmenter la sensibilisation et les connaissances sur cet enjeu complexe. À cette fin, des modifications et des améliorations ont été apportées à nos deux sites Web pour veiller à ce que les renseignements les plus récents soient aisément disponibles. Cela comprend un certain nombre de fiches d'information, de questions et réponses, ainsi qu'une série de courtes vidéos pour sensibiliser et éduquer à propos de la RAM et de l'UAM.

Cette année, les Producteurs de poulet du Canada ont collaboré avec l'industrie du poulet du Québec pour traduire et distribuer des renseignements aux producteurs à propos des pratiques exemplaires en matière d'élevage. La gestion au début d'élevage, environ les 10 premiers jours de vie de l'oiseau, est essentielle pour offrir aux poussins l'environnement optimal qui favorisera leur bien-être et réduira la pression exercée par les maladies dans le poulailler. Quand tout est fait comme il se doit, il est possible de réduire la probabilité d'avoir besoin d'utiliser des antibiotiques.

Grippe aviaire

Avril dernier, les industries canadiennes du poulet et des œufs ont été touchées par une éclosion de grippe aviaire dans le sud-ouest de l'Ontario. Trois fermes ont été infectées (deux fermes d'élevage de dindons et une ferme d'élevage de poulets reproducteurs de type à griller), toutes situées dans le comté d'Oxford.

Les partenaires industriels et gouvernementaux ont travaillé ensemble, tant à l'échelle locale que nationale, pour gérer la situation. Des zones de quarantaine ont été établies, les trois installations ont été dépeuplées afin de contrôler la propagation de la maladie, et les lieux ont été nettoyés et désinfectés.

Le virus détecté dans ces fermes était celui appartenant à la souche H5N2 hautement pathogène et se rapprochait étroitement des souches identifiées en Colombie-Britannique à la fin de 2014 et dans l'État de Washington (États-Unis). Cela laisse entendre que des oiseaux sauvages migrateurs étaient probablement à l'origine de cette éclosion.

Pendant ces deux éclosions, environ 38 partenaires commerciaux du Canada ont imposé des restrictions sur les produits de volaille ou les oiseaux en conséquence, allant d'interdictions à l'échelle du Canada à des interdictions plus localisées de la zone de contrôle ou de produits particuliers. À la fin de l'année, 21 restrictions avaient été entièrement ou partiellement levées. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a distribué régulièrement ces listes à l'industrie et a travaillé avec diligence pour rassurer nos partenaires commerciaux que l'éclosion était maîtrisée.

À la suite de la période d'attente de 21 jours suivant le nettoyage et la désinfection de toutes les installations, les deux zones de quarantaine ont été levées. Conformément à la réglementation de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), une fois que trois mois se sont écoulés sans dépistage d'autres infections après le nettoyage et la désinfection, les pays peuvent retrouver leur statut de pays exempt de grippe aviaire. Le Canada a été en mesure d'informer l'OIE que la Colombie-Britannique et l'Ontario étaient considérés exempts de grippe aviaire à déclaration obligatoire le 3 juin 2015 et le 8 octobre 2015, respectivement.

Dans les deux cas, un exercice des leçons apprises a été exécuté avec tous les intervenants, notamment les producteurs, les offices provinciaux et nationaux, le gouvernement et les groupes commerciaux connexes pour documenter ce qui a bien fonctionné et ce qu'il faudrait envisager autrement. C'est un exercice très utile et les rapports qui en ont découlé aideront l'industrie et le gouvernement à continuer à améliorer les interventions en cas d'autres futures situations de maladies possibles.





Recherche avicole

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) continue de cultiver l'innovation, la science et l'éducation dans le domaine de la recherche avicole. La recherche permet à notre secteur de croître aux échelles nationale et internationale; à mesure que nous cherchons à optimiser la gestion à la ferme afin d'améliorer la santé et le bien-être des oiseaux, nous recherchons des moyens d'améliorer davantage la qualité des produits et de répondre aux préférences des consommateurs en constante évolution.

Les Producteurs de poulet du Canada, de concert avec les quatre autres organismes avicoles nationaux, ont créé le CRAC en 2001 avec le mandat de créer et de mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement touchant les besoins actuels et futurs de l'industrie. Tim Keet, administrateur remplaçant de la Saskatchewan, est notre représentant au Conseil d'administration du CRAC. Depuis sa création, le CRAC a affecté plus de 3,5 millions de dollars à la recherche avicole; ces fonds ont permis de déployer plus de 18 millions de dollars.

En ce qui a trait aux activités plus récentes, au cours des cinq dernières années, le CRAC a financé 33 projets de recherche différents conformes aux thèmes de la Stratégie nationale de recherche. Par exemple, 11 projets ont été financés dans le cadre de la santé avicole, notamment la recherche sur la lutte contre l'entérite nécrotique, le développement de vaccin, la recherche sur la grippe aviaire et le développement immunitaire. Sous le thème des médicaments vétérinaires, huit projets ont été financés et portaient principalement sur les solutions de rechange aux antibiotiques. Six projets ont été financés pour la recherche dans des sujets liés au bien-être des animaux et divers autres projets font partie des autres thèmes de la stratégie, notamment : la génétique, la salubrité des aliments, l'environnement et les produits avicoles fonctionnels et novateurs.

Les 33 projets financés au cours des cinq dernières années incluent ceux de la grappe de recherche avicole auxquels le gouvernement fédéral a accordé quatre millions de dollars en financement par l'intermédiaire de Cultivons l'avenir 2. Une « grappe » regroupe des scientifiques provenant de diverses disciplines dans le but de résoudre des problèmes complexes et d'optimiser les ressources disponibles. Tous les projets de la grappe sont maintenant en œuvre.

Outre ces projets du CRAC découlant de l'appel général de propositions, les Producteurs de poulet du Canada ont affecté 60 000 \$ à un projet distinct par l'entremise du CRAC visant à étudier un enjeu d'intérêt particulier pour l'industrie du poulet. Jusqu'ici, deux de ces projets ont été approuvés : un en 2014 pour observer des essais de recherche à la ferme sur l'utilisation d'huiles essentielles encapsulées comme solution de rechange aux antimicrobiens dans la lutte contre l'entérite nécrotique chez le poulet à griller et un autre en 2015 pour mener des essais à la ferme afin de déterminer l'effet des acides organiques sur la réduction des agents pathogènes chez le poulet à griller.

Le travail se poursuit pour augmenter la visibilité des activités du CRAC et améliorer la communication avec les intervenants à propos de l'engagement de l'industrie du poulet à appuyer la recherche innovatrice. Une section portant sur la recherche avicole a été créée sur le site Web www.producteursdepoulet.ca et elle comprend des résumés de projets exécutés et les résultats clés. Des mises à jour régulières à propos du travail du CRAC sont également soulignées dans le bulletin *Le poulet canadien*. Le CRAC a également travaillé avec un concepteur Web en 2015 pour modifier son site Web afin de le rendre plus convivial et à jour concernant les recherches et les activités actuelles. La mise en ligne du nouveau site Web amélioré du CRAC est prévue en 2016.

Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme

Les Producteurs de poulet du Canada continuent de faire respecter le Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme (PASAF) d'un océan à l'autre, et 100 % des producteurs sont certifiés dans le cadre du programme. Les Producteurs de poulet du Canada sont fiers d'entretenir la reconnaissance du programme par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et d'avoir exécuté avec succès l'audit d'examen de 20 mois en 2015. Cela a permis à l'ACIA de confirmer que le programme est toujours d'actualité, qu'il est valable sur le plan technique et qu'il est mis en œuvre de manière cohérente.

Bon nombre de facteurs sont pris en compte pour que le PASAF fonctionne afin d'assurer la crédibilité et la conformité, et le programme de reconnaissance de l'ACIA en tient compte. Le manuel du producteur fondé sur l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques (HACCP) est l'élément central. HACCP est une méthode reconnue à l'échelle internationale pour contrôler et prévenir les risques relatifs à la salubrité des aliments. Dans le cadre du programme de reconnaissance, ce manuel est révisé et mis à jour au moins tous les 36 mois pour veiller à ce que les normes demeurent à jour, qu'elles soient fondées sur les meilleures connaissances scientifiques et soient conformes aux normes internationales.

Pour surveiller la conformité au programme, les producteurs font l'objet d'un audit annuel. Tous les auditeurs doivent posséder certaines qualifications et suivre un certain nombre d'étapes de formation avant d'être en mesure de vérifier les programmes des Producteurs de poulet du Canada. Des audits témoins sont exécutés régulièrement pour assurer l'uniformité chez les auditeurs dans l'ensemble du pays. En misant sur le système de gestion de l'offre, les offices provinciaux ont rendu le programme obligatoire et sont en mesure d'utiliser des mesures d'application au besoin.

Le PASAF a été mis à jour en 2014 pour tenir compte, entre autres choses, de l'interdiction de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I par l'industrie. C'est une exigence obligatoire du programme et la conformité est vérifiée au moyen des fiches d'information sur le troupeau qui sont présentées à l'ACIA avec chaque envoi d'oiseaux. Cette initiative a été fructueuse, car la surveillance a permis de démontrer qu'aucun antibiotique de catégorie I n'a été utilisé de manière préventive depuis la date de mise en œuvre en mai 2014.

Le PASAF pour les fermes d'élevage en parcours libre (également reconnu par l'ACIA) a été mis à jour en 2015 et comporte des précisions concernant le contrôle de l'accès à la ferme, la gestion des aliments et de l'eau et la tenue des dossiers, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation de médicaments. Le PASAF pour les fermes d'élevage en parcours libre est presque identique au PASAF conventionnel, mais tient compte de l'environnement unique et du système de gestion avec accès à l'extérieur.

Réduction des agents pathogènes chez le poulet

Les Producteurs de poulet du Canada ont participé à deux initiatives gouvernementales visant à réduire la prévalence de la salmonelle et de la campylobactérie dans la viande de poulet : l'Initiative de réduction des agents pathogènes et le groupe de travail sur la *Salmonella Enteritidis*. Pour l'industrie du poulet, l'Initiative de réduction des agents pathogènes visait à recueillir des données sur la prévalence et les concentrations de salmonella et de campylobactérie dans les troupeaux de poulets à griller (à la ferme), les carcasses (transformation) et les produits de viande de poulet (vendus au détail). Un rapport sur ce travail fondamental est prévu en 2016. Le groupe de travail sur la *Salmonella Enteritidis* a formulé ses recommandations dans le rapport de 2014 intitulé « Stratégie nationale pour le contrôle de la maladie chez l'humain causée par *Salmonella Enteritidis* provenant de la volaille au Canada. »

Ces deux groupes ont maintenant terminé la première phase de leur travail et combineront leurs efforts pour examiner la manière de mettre en œuvre les recommandations qui en découlent. Les Producteurs de poulet du Canada se réjouissent de participer à cette prochaine étape et de continuer à améliorer et à mettre en œuvre uniformément les exigences du PASAF permettant de réduire la possibilité de contamination des agents pathogènes à la ferme.





Aux origines

Fin 2011, après des années d'étude de marché, les Producteurs de poulet du Canada ont approuvé un programme national de marketing et d'image de marque pour promouvoir le *poulet canadien*. L'étude a montré que les consommateurs veulent que leur poulet soit d'origine canadienne : ils se montrent beaucoup plus intéressés par l'achat de poulet auquel on a apposé une étiquette mentionnant que le produit est canadien. À l'épicerie, les gens entrevoient le poulet comme un choix sain pour leur famille et perçoivent de manière favorable les éleveurs, même plus que tout autre groupe ou toute autre personne ayant fait partie de l'enquête.

Au cours des deux années suivantes, l'image de marque a fait l'objet d'améliorations, et un nouveau logo « Élevé par un producteur canadien » a été créé et offert aux détaillants, aux transformateurs primaires et aux restaurateurs canadiens. Les travaux se poursuivent en vue d'encourager la participation au programme.

La campagne Élevé par un producteur canadien assouvit le désir des consommateurs canadiens de connaître l'origine de leur poulet. En fonction de l'analyse réalisée sur les consommateurs en 2013 :

- il n'y a que 52 % des consommateurs canadiens qui connaissent le pays d'origine de leur poulet frais;
- les Canadiens veulent savoir d'où vient leur poulet (85 %) et désirent que le poulet qu'ils achètent soit canadien et non importé (87 %);
- la vaste majorité des Canadiens (88 %) serait portée à acheter du poulet si on y avait apposé une étiquette indiquant qu'il provient du Canada, et la majorité veut que le message soit véhiculé par les producteurs eux-mêmes et non par les transformateurs ou les détaillants.

La stratégie d'image de marque montre que les producteurs de poulet canadiens élèvent des oiseaux qui contribuent à l'amélioration de l'alimentation des familles canadiennes par la consommation de poulet frais et nutritif (sain et faible en gras).

Un an après le lancement du programme, les consommateurs commencent à en prendre connaissance. Une enquête réalisée en octobre 2015 montre qu'un peu plus du quart des consommateurs de poulet (27 %) se souviennent avoir vu l'étiquette Élevé par un producteur canadien.

En 2015, le programme national de marketing intégré visait à se faire connaître des consommateurs et à ancrer l'image qu'ont ces derniers du poulet canadien en tant qu'aliment sain. La campagne trimestrielle se déclinait de diverses façons : annonces dans l'édition imprimée de *Châtelaine*, concours nationaux pour les consommateurs, publicité télévisée, commandite de Natation Canada et promotion numérique. De plus, au Québec, notre campagne faisait aussi appel à des célébrités locales et à des porte-parole.

Le taux d'agrément des annonces télévisées créées et mises en ondes en 2015 était élevé à 85 % dans l'ensemble. Le nombre de personnes qui se souviennent avoir vu de nos annonces publicitaires était plus élevé chez la génération Y. Parmi ces personnes, six sur dix ont affirmé qu'elles ont plus de chances d'acheter du poulet frais d'origine canadienne.

Promotion de l'image de marque

Les entreprises ont décidé d'adhérer au programme parce que l'image de marque est un excellent moyen d'identifier le poulet élevé en sol canadien. Plusieurs partenaires ont intégré le logo et le message du programme à leurs activités de marketing pour mettre leur nom en valeur. Les consommateurs se fient davantage aux renseignements sur les produits lorsqu'ils proviennent des producteurs. Ainsi, les partenaires de l'industrie continueront de se montrer favorables envers le programme.

Des permis ont été délivrés aux transformateurs, détaillants et restaurants suivants :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| ▪ Eden Valley Farms | ▪ Prime Pubs |
| ▪ Federated Co-op | ▪ Sobeys |
| ▪ Kudrinkos | ▪ Sunrise Farms |
| ▪ Maple Leaf Prime | ▪ Swiss Chalet |
| ▪ Maple Lodge Farms | ▪ Vince's Markets |
| ▪ Montana's Cookhouse | ▪ Yorkshire Valley Farms |

Programmes de marketing

En 2015, les Producteurs de poulet du Canada ont réalisé quatre campagnes de marketing traditionnel avec des stratégies renouvelées. Nous y avons inclus des recettes et du graphisme afin de mieux séduire les téléspectateurs et les lecteurs. Faisaient partie de ces campagnes des annonces télévisées, des annonces dans des médias imprimés et des interventions dans la sphère numérique avec Rogers Media et Québecor Groupe Média. Pour chaque campagne, nous avons organisé un concours pour intéresser encore plus les consommateurs, diriger ces derniers vers les sites *poulet.ca* et *chicken.ca* et ainsi obtenir des inscriptions aux courriels promotionnels des Producteurs de poulet du Canada.

Le volet numérique comprenait une présence accrue sur Twitter et Facebook aux fins de promotion, la promotion continue du site Web des Producteurs de poulet du Canada, les ambassadeurs de la marque, de la promotion sur tous les réseaux numériques et une campagne de relations publiques visant à apprécier le poulet et les producteurs. Nos quatre ambassadeurs ont cumulé près de 30 000 visionnements de pages de blogue et plus de 116 millions d'impressions.

Ces ambassadeurs seront la clé pour offrir un point de vue différent sur diverses questions, promouvoir les concours et accroître la sphère d'influence de la marque créée par les Producteurs de poulet du Canada. Les concours attirent aussi des visiteurs sur d'autres médias sociaux, ce qui favorise une promotion entre les divers médias. En guise d'exemple illustrant en quoi les ambassadeurs réussissent à accroître notre portée, nous avons noté une augmentation du nombre de participants aux concours qui sont venus sur notre site par leurs blogues. L'an dernier, nous avons compté 15 000 participations; cette année, le nombre s'élève à 21 000 pour le concours des fêtes dont le prix était un montant de 5 000 \$, qui arrivait ainsi juste à point.

Le mot-clic #ChickenDotCA, mis en circulation par les ambassadeurs dans les médias sociaux, a pu joindre 17 millions de comptes et entraîner plus de 109 millions d'impressions. On parle ici de 13 000 gazouillis de plus de 2 500 contributeurs pendant l'année.

En 2016, nous tenterons d'accroître encore plus la portée de notre message par des concours uniques, la présence dans de nouveaux médias, le recrutement de nouveaux ambassadeurs et l'ajout de détaillants, de transformateurs primaires et de restaurateurs au programme d'image de marque. Nous augmenterons aussi notre présence et créerons du nouveau contenu en français pour joindre encore plus de gens et ainsi faire foisonner l'intérêt pour la marque.

Prolongation du programme d'image de marque

Le programme Élevé par un producteur canadien est une façon passionnante de promouvoir l'image du poulet canadien en fonction de données probantes. Il poursuivra son élan à titre de stratégie de communication auprès des consommateurs à la fois pour les Producteurs de poulet du Canada et les participants au programme. Il a reçu le feu vert du Conseil d'administration des Producteurs de poulet du Canada, des transformateurs de poulet, des grandes chaînes de restaurants et de plusieurs détaillants canadiens. En novembre, le Conseil a convenu de prolonger le programme pour deux autres années jusqu'en 2017.



La stratégie d'image de marque montre que les producteurs de poulet canadiens élèvent des oiseaux qui contribuent à l'amélioration de l'alimentation des familles canadiennes par la consommation de poulet frais et nutritif (sain et faible en gras).



La Stratégie de relations avec les consommateurs des Producteurs de poulet du Canada est axée sur la satisfaction des besoins d'information de nos consommateurs, en leur fournissant des recettes, des faits et des outils pour rendre leur expérience avec la protéine préférée du Canada positive et excitante. Nous leur fournissons ces renseignements en utilisant une variété d'intermédiaires qui améliorent notre crédibilité, rendent les Producteurs de poulet du Canada plus accessibles et rappellent aux consommateurs l'importance du poulet comme choix alimentaire sain.

Empreinte dans les médias sociaux

Les médias sociaux, et les relations établies en ligne continuent d'être le centre d'attention des Producteurs de poulet du Canada pour interagir et rejoindre les consommateurs. Sur Twitter, les fêtes de soirée sur le poulet sont bien suivies et attirent en moyenne 31 millions de personnes, tandis que les séances de « clavardage sur le poulet » (chicken chats), qui se déroulent le jour, ont fait environ 20 millions d'impressions. Le contenu des Producteurs de poulet du Canada est également consulté, alors que le nombre d'abonnés est passé de 15 000 à plus de 30 000 dans l'ensemble des listes d'abonnements. Pinterest et Instagram, les deux médias sociaux de partage de photos, sont les sites les plus souvent mentionnés, habituellement pour nos recettes, où plus de 700 de nos recettes et des photographies de haute qualité attirent les visiteurs.

Fêtes Twitter

- Février #FamilyChicken plus de 28 millions d'impressions
- Mai #TeamCdnChicken plus de 40 millions d'impressions
- Juin #NoNakedchicken plus de 28 millions d'impressions
- Septembre #ChickenApp plus de 36 millions d'impressions
- Octobre #RaisedByCdnFarmer plus de 30 millions d'impressions
- Novembre #ChickenApp plus de 28 millions d'impressions

Les fêtes ont généré plus de 190 millions d'impressions au total.

Clavardage sur le poulet

Les Producteurs de poulet du Canada ont organisé 10 séances de clavardage en journée sur la santé sur Twitter pour amorcer des conversations avec les consommateurs à propos de faits nutritionnels sur le poulet. Les sujets incluaient le mois de la nutrition, le poulet du printemps, les grillages, les vacances d'été, la cuisson en quantité, la cuisson pour les enfants et la cuisson en cocotte. La séance ayant obtenu le plus grand nombre d'impressions, plus de 35 millions, portait sur le poulet frugal/ cuisson en quantité en août.

- Clavardage de février, plus de 24 millions d'impressions
- Clavardage de mars, plus de 10 millions d'impressions
- Clavardage d'avril, plus de 21 millions d'impressions
- Clavardage de mai, plus de 15 millions d'impressions
- Clavardage de juin, plus de 20 millions d'impressions
- Clavardage de juillet, plus de 25 millions d'impressions
- Clavardage d'août, plus de 35 millions d'impressions
- Clavardage de septembre, plus de 20 millions d'impressions
- Clavardage d'octobre, plus de 21 millions d'impressions
- Clavardage de novembre, plus de 18 millions d'impressions

Tout au long de l'année, il y a eu plus de 209 millions d'impressions.

YouTube

Sur YouTube, le canal vidéo en ligne, les Producteurs de poulet du Canada offrent maintenant plus de 170 vidéos. Il y a de tout, qu'il s'agisse de vidéos instructives sur la cuisson ou des vidéos infographiques de dissipation de mythes pour informer les consommateurs à propos de la gestion de l'offre. Il y a eu plus de 600 000 visionnements et le canal compte maintenant près de 700 abonnés.

Information plus complète sur la santé

Les Producteurs de poulet du Canada continuent d'écrire et de promouvoir des renseignements sur la nutrition et la santé dans le bulletin mensuel, sur le site Web, dans le blogue et sur le site de l'Équipe Cuisine à l'adresse allonsnager.ca. Les articles traitent d'information sur la nutrition, de modes de vie sains et de choix santé intelligents.

Série de fiches nutritionnelles

Notre programme de fiches nutritionnelles continue d'être populaire auprès des professionnelles de la santé. En 2015, deux nouvelles fiches ont été écrites et imprimées : « Alimentation et regain d'énergie stratégiques pour une performance optimale » et « Le poulet est nutritif et savoureux ». Ces deux fiches ont été ajoutées à la liste des ressources gratuites à la disposition des professionnels de la santé, en plus des 12 autres fiches nutritionnelles et du journal alimentaire hebdomadaire. Ce sont des aides cliniques et des outils pédagogiques utiles pour ceux qui cherchent à changer leurs habitudes alimentaires et à avoir une vie plus saine. La participation à des conférences sur la santé et la publicité par l'intermédiaire de l'association de diététistes aident à stimuler la demande.

Natation Canada

2015 a été une année importante pour notre partenariat avec Natation Canada. Avec la création des adorables Amis de la piscine et les Championnats mondiaux de natation de la FINA (Fédération Internationale de Natation) en Russie, nous n'avons pas eu le temps de nous ennuyer!

En juillet, Natation Canada a annoncé un nouveau programme incitatif parrainé par les Producteurs de poulet du Canada pour les nageurs canadiens qui participeront aux compétitions dans le cadre des Championnats du monde de la Fédération internationale de natation (FINA) en Russie. Lorsqu'un nageur canadien gagnait une médaille individuelle aux Championnats du monde, les Producteurs de poulet du Canada donnaient 1 000 \$ à la banque alimentaire locale du nageur et un autre 1 000 \$ à son club de natation, pour un total de 2 000 \$ par médaillé. Grâce à ce programme, un montant de 18 000 \$ a

été remis pour célébrer les réalisations de nos athlètes et appuyer des clubs de natation et des banques alimentaires à Boucherville, à Calgary, à Kenora, à Montréal, à Vancouver, à Victoria et à Winnipeg.

Les athlètes médaillés du Canada aux championnats du monde de la FINA étaient les suivants :

- Ryan Cochrane, deux de bronze – 400 m nage libre, 1 500 m nage libre
- Emily Overholt, bronze – 400 m quatre nages individuelles
- Yuri Kisil, bronze – relais 400 m nage libre mixte
- Santo Condorelli, bronze – relais 400 m nage libre mixte
- Karl Krug, bronze – relais 400 m nage libre mixte
- Sandrine Mainville, bronze – relais 400 m nage libre mixte
- Victoria Poon, bronze – relais 400 m nage libre mixte
- Chantal Van Landeghem, bronze – relais 400 m nage libre mixte

Cette année, le très populaire programme *Heat Sheets* a été créé et nous avons continué le concours Parent nageur du mois. Ce concours vise à honorer les parents dévoués qui encouragent la saine alimentation et une vie active dans le cadre d'un mode de vie sain. En 2016, soyez à l'affût d'un livre de cuisine numérique contenant des recettes de poulet choisies par tous les gagnants jusqu'à présent!

Enfin, l'équipe canadienne de natation a maintenant quatre petits amis de plus. Nos Amis de la piscine ont fait leur première apparition à la piscine cette année, en tant que mascottes bien-aimées de la natation et du poulet. Kicker, Splash, Swamantha et Wade ont fait quelques vagues!

Notre appui exceptionnel à la natation au Canada a été reconnu à la fin de 2015 par Canada Aquatiques, l'organisation mixte qui appuie le plongeon, la natation, la nage synchronisée et les athlètes de water-polo au Canada. Nos programmes, notre aide financière, notre partenariat, notre leadership et notre engagement envers la natation tant au niveau de performance supérieure qu'inférieure ont été solides, influents et très valorisés, ce qui nous a permis de mériter le Prix d'excellence à l'entreprise de 2015 remis par Canada Aquatiques.

Les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques d'été auront lieu à Rio de Janeiro (Brésil) en 2016, et les Producteurs de poulet du Canada sont extrêmement enthousiastes de continuer à travailler avec Natation Canada alors que nous nous dirigeons vers l'événement. Consultez notre site pour connaître les initiatives et les activités qui se dérouleront alors que nous appuyons les athlètes qui se préparent pour les Olympiques!

Concours de recette pour la fête du Canada de 2015

Les Producteurs de poulet du Canada ont célébré la fête du Canada pour une 23^e fois en tant que fier commanditaire national!

Chaque année, le *Super barbecue de poulet canadien*, qui se déroule au parc Major's Hill à Ottawa, est souligné par un délicieux sandwich au poulet grillé. Cette année, nous avons organisé un concours à l'échelle nationale pour demander aux Canadiens de voter pour l'une des trois recettes de sandwich au poulet sur le site poulet.ca.

- Le sandwich au poulet « Preston Street »
- Le sandwich au poulet « Royal Gala »
- La création de sandwich au poulet à l'occasion du couronnement

Les participants devaient expliquer en deux à quatre phrases pourquoi ils choisiraient cette recette pour leur famille afin d'avoir la chance de gagner des prix assez intéressants, comme un voyage de trois jours et deux nuits pour quatre personnes à Ottawa pour célébrer la fête du Canada, quelques articles intéressants des Producteurs de poulet du Canada et des ensembles de prix des Aliments Maple Leaf. Nous avons reçu plus de 2 400 participations.

Le sandwich au poulet « Preston Street » a été le premier choix du Canada et a été servi à des milliers de Canadiens affamés lors du 23^e *Super barbecue de poulet canadien*!





Relations publiques : Aime ton producteur

L'année 2015 a marqué la troisième année de la stratégie de relations publiques (RP) des Producteurs de poulet du Canada qui a compté de nombreuses grandes réalisations, tant dans le secteur du poulet que dans d'autres secteurs de produits liés à la gestion de l'offre.

Depuis sa mise en œuvre en 2013, la stratégie de RP a non seulement permis de fournir des renseignements précis, pertinents et opportuns aux consommateurs et aux médias, mais elle a également servi de plateforme pour démontrer aux Canadiens l'importance de la gestion de l'offre, de l'agriculture et des efforts déployés par les producteurs de poulet à longueur d'année. Si on pouvait résumer en une seule phrase les objectifs et les initiatives de ce programme de RP en 2015, ce serait : *Gardons notre poulet canadien.*

Objectifs des RP

Grâce à une stratégie plus proactive, l'organisation s'est attaquée de front à des discussions et à des débats lors des négociations en vue du PTP. Par ailleurs, plusieurs nouveaux projets et des campagnes diversifiées visant à déboulonner les mythes et les critiques entourant la gestion de l'offre et l'industrie canadienne du poulet ont vu le jour. À ce titre, la stratégie de RP avait pour objectifs :

- de faire connaître aux consommateurs canadiens les avantages de la gestion de l'offre, en particulier dans la production de poulet;
- de tirer parti des initiatives de communication pour demander clairement aux Canadiens d'appuyer leurs producteurs de poulet canadiens et les avantages que leur procure la gestion de l'offre;
- de mettre en place un réseau complet de consommateurs canadiens qui appuient la gestion de l'offre;
- de créer une campagne diversifiée au moyen de tactiques attrayantes et créatives qui visent à éduquer et à mobiliser les Canadiens à l'égard de la gestion de l'offre et de ses avantages.

Sur la lancée de 2014

Tout au long de 2015, nous avons poursuivi notre collaboration avec d'autres organismes nationaux de gestion de l'offre et avec nos consultants en relations publiques à des initiatives conjointes de suivi de la couverture médiatique et de réponse aux médias qui ont donné lieu à des douzaines d'articles et d'éditoriaux, exploitant continuellement les exemples et les aspects positifs de la gestion de l'offre et de l'agriculture.

Outre ces efforts concertés, le blog « En exclusivité du poulailler » et le compte Twitter des Producteurs de poulet du Canada deviennent des plateformes uniques de promotion de la gestion de l'offre auprès du public et de discussion.

Des infographies créatives ont été développées afin de mieux dépeindre l'histoire de la gestion de l'offre, l'utilisation des antimicrobiens, les prix à la consommation et le parcours de la ferme à l'assiette. Elles ont toutes été publiées sur différentes plateformes sociales et numériques et ont fait l'objet de promotion en vue de susciter d'importantes discussions au sein des consommateurs, des médias et des producteurs. Ainsi, notre réseau s'est considérablement développé et a attiré de nombreux partisans d'importance.

Visite de familiarisation des blogueurs

À l'automne, on a organisé pour des blogueurs une visite de familiarisation dans une ferme de l'Ontario pour démontrer la réalité de la production de poulet au Canada. Avec l'appui et l'aide des Chicken Farmers of Ontario, on a décidé d'emmener trois blogueuses renommées dans une ferme. Le producteur Tim Klompaker s'est révélé un excellent hôte, fournissant une mine de renseignements avant, pendant et après la visite de sa ferme, ce qui a suscité des discussions stimulantes qui se sont poursuivies pendant tout le dîner.

Pendant la visite, les blogueuses Paula Shuck, Cheryl Kirkness et Jennifer van Huss ont couvert en direct sur Twitter leur expérience au moyen du mot-clic #Pouletcanadien, y affichant commentaires, questions et photos. Après la visite, les blogueuses ont commenté leur expérience sur leur blogue et participé à une « partie Twitter » au cours de laquelle elles ont répondu aux questions du public sur la visite, les pratiques agricoles et leur expérience sur la ferme.

On a produit une vidéo avec des séquences de la visite, ainsi qu'une séance de questions avec Tim. On en fera la promotion en 2016.

Fédération canadienne des municipalités et Cantine du centre-ville

En juin 2015, les organismes nationaux de producteurs de volaille et d'œufs ont pris part conjointement au congrès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui s'est tenu à Edmonton. En harmonie avec le thème du congrès de la FCM de 2015, *Les communautés d'aujourd'hui, le Canada de demain*, le groupe a souligné la force inébranlable des fermes familiales soumises à la gestion de l'offre en brochant le portrait d'exploitations agricoles familiales multigénérationnelles, en mettant en valeur la productivité des industries, les pratiques agricoles et les programmes de soins aux animaux et de salubrité des aliments à la ferme de calibre mondial.

Le kiosque promotionnel a utilisé des images puissantes pour attirer les visiteurs, dont un concept unique de cantine inspirée des années 1950 et des écrans de télévision pour communiquer des faits importants sur la gestion de l'offre et pour encourager les délégués à visiter le kiosque et à engager la conversation avec des représentants des organismes nationaux de producteurs de volaille et d'œufs.

En plus du kiosque, les producteurs de poulet et d'œufs ont commandité une visite d'étude dans le cadre du programme de la FCM. C'est à la Morinville Colony, une ferme de production d'œufs primée (2013) qui élève également des poulets et des dindons qu'a eu lieu la visite d'étude. Cette visite a permis à plus de 40 délégués de mieux comprendre la gestion de l'offre et de constater directement les avantages que confèrent les producteurs avicoles à leurs collectivités.

La semaine suivante, les producteurs de lait, de volaille et d'œufs se sont associés pour organiser la *Cantine du centre-ville* sur la rue Sparks au centre-ville d'Ottawa afin de célébrer les aliments de grande qualité provenant chaque jour de nos producteurs. Le public, ainsi que des députés et des sénateurs ont pu déguster des sandwichs de déjeuner et de dîner faits d'ingrédients frais provenant de nos fermes locales. De plus, les invités se sont vu remettre le *Farmer Times*, un journal contenant des articles sur nos industries et sur différentes initiatives de promotion et d'éducation menées par les secteurs. Plusieurs producteurs étaient sur place pour parler de la stabilité qu'apporte la gestion de l'offre en leur permettant d'offrir un approvisionnement stable de produits de qualité supérieure, de contribuer pleinement aux économies nationale et rurale et de redonner à leurs collectivités locales. En fait, plus de 2 000 \$ ont été recueillis en dons en appui aux Banques alimentaires du Canada.

Campagne *Gardons notre poulet canadien*

La campagne *Gardons notre poulet canadien* a été lancée à la suite de l'accord sur le PTP, et des négociations entourant la question. Cette campagne particulière a pris une forme numérique, en ce sens que nous avons principalement utilisé les médias sociaux et la publicité en ligne pour en faire la promotion. La campagne épistolaire a encouragé les Canadiens à faire entendre leur voix et à manifester leur appui au poulet élevé par des producteurs canadiens. La lettre a atteint tous les chefs de parti et la

plupart d'entre eux ont répondu aux présentations en faisant connaître leur opinion sur le sujet. Cette campagne a duré un mois et a donné lieu à plus d'un millier de présentations et à l'envoi de plus de 5 000 lettres.

Les consommateurs se sont exprimés par une effusion de réponses positives et par un soutien indéfectible à l'industrie canadienne du poulet. C'est dans cet esprit que la campagne a été légèrement modifiée et étendue jusqu'à la fin de l'année. La campagne a pris des allures de fête lorsqu'on a demandé aux ministres et aux critiques de continuer d'appuyer les producteurs canadiens et la gestion de l'offre pendant la période des Fêtes. Les résultats se sont avérés tout aussi positifs et la campagne a terminé l'année en beauté.

Étude de consommation

Cette année, les Producteurs de poulet du Canada ont collaboré avec des consultants à la réalisation d'une étude sur le comportement des consommateurs et sur leur point de vue sur la gestion de l'offre. Les résultats ont servi à concevoir la campagne *Gardons notre poulet canadien*, de même que les activités liées au PTP. En voici quelques points saillants :

- une vaste majorité de Canadiens préfèrent servir à leur famille des aliments produits par des producteurs canadiens;
- une forte majorité de Canadiens préfèrent acheter des aliments produits localement, même s'ils sont plus coûteux.

L'étude a également porté sur le comportement des consommateurs et sur ce qui influence leur choix d'aliment, sur l'importance qu'ils accordent aux produits canadiens et au rôle du gouvernement en matière d'alimentation et de négociations commerciales. L'étude a révélé qu'une majorité de Canadiens jugent important que le gouvernement appuie les producteurs dans le cadre de négociations commerciales, et qu'il les aide à demeurer forts et prospères.

Les consommateurs se sont exprimés par une effusion de réponses positives et par un soutien indéfectible à l'industrie canadienne du poulet.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Welch LLP®

Le Ministre
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Le Conseil des produits agricoles du Canada
Les membres de
LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les Producteurs de poulet du Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs de poulet du Canada au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés
Expert-comptables autorisés

Ottawa, Ontario
Le 25 février 2016.

Welch LLP – Chartered Professional Accountants
123 Slater Street, 3rd Floor, Ottawa, ON K1P 5H2
T: 613 236 9191 F: 613 236 8258 W: www.welchllp.com
An Independent Member of BKR International

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

BILAN

31 DÉCEMBRE 2015

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 973 696 \$	1 529 961 \$
Placements à court terme (NOTE 4)	100 000	3 655 361
Débiteurs	1 247 083	1 172 730
Sommes à recevoir de l'État	-	28 282
Frais payés d'avance	87 985	93 798

PLACEMENTS (NOTE 4)

	13 281 243	10 276 395
--	------------	------------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 5)

	310 864	339 559
--	---------	---------

	<u>17 000 871 \$</u>	<u>17 096 086 \$</u>
--	----------------------	----------------------

PASSIF ET SOLDES DES FONDS

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs et frais courus	390 180 \$	667 262 \$
Sommes à remettre à l'État	21 149	-
Portion à court terme des incitatifs reportés liés à des baux (NOTE 6)	29 531	-

	440 860	667 262
--	---------	---------

PORTION À LONG TERME DES INCITATIFS REPORTÉS LIÉS À DES BAUX (NOTE 6)

	69 008	97 324
--	--------	--------

	<u>509 868</u>	<u>764 586</u>
--	----------------	----------------

SOLDES DES FONDS

Affectation d'origine interne – Fonds de promotion	1 194 024	2 321 492
Affectation d'origine interne – Fonds de recherche	5 301 465	5 357 561
Non affecté – Fonds de fonctionnement	9 995 514	8 652 447

	<u>16 491 003</u>	<u>16 331 500</u>
--	-------------------	-------------------

	<u>17 000 871 \$</u>	<u>17 096 086 \$</u>
--	----------------------	----------------------

Au nom du Conseil:


Barry Uytterlinde
administrateur, Comité des finances


Derek Janzen
administrateur, Comité des finances


Peter Vale
administrateur, Comité des finances

(VOIR NOTES CI-JOINTES)

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015				2014
	FONDS DE PROMOTION	FONDS DE RECHERCHE	FONDS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL	TOTAL
REVENUS					
Redevances et frais de services	- \$	- \$	7 945 702 \$	7 945 702 \$	7 185 664 \$
Intérêts	27 668	107 901	149 555	285 124	327 561
Redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés	265 581	-	-	265 581	156 098
Autres revenus	-	-	3 385	3 385	14 820
	<u>293 249</u>	<u>107 901</u>	<u>8 098 642</u>	<u>8 499 792</u>	<u>7 684 143</u>
DÉPENSES					
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	77 609	77 609	79 531
Conseil de recherches avicoles du Canada	-	200 425	-	200 425	321 521
Comités	-	-	274 653	274 653	290 678
Communications	-	-	652 991	652 991	548 881
Responsabilité sociale de l'organisation	-	-	60 369	60 369	57 023
Administrateurs et représentants	-	-	1 214 201	1 214 201	1 471 647
Technologie de l'information	-	-	81 373	81 373	104 529
Cotisations	-	-	139 720	139 720	140 119
Bureau	-	-	607 850	607 850	598 459
Frais professionnels	-	-	377 185	377 185	449 390
Activités de promotion	1 215 534	-	-	1 215 534	1 126 177
Salaires, avantages sociaux et déplacements	-	-	2 783 616	2 783 616	2 792 075
Études spéciales	213 388	-	308 463	521 851	658 871
Commerce	-	-	114 290	114 290	109 798
Traduction	-	-	131 926	131 926	148 242
	<u>1 428 922</u>	<u>200 425</u>	<u>6 824 246</u>	<u>8 453 593</u>	<u>8 896 941</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES TIRÉS DES OPÉRATIONS	(1 135 673)	(92 524)	1 274 396	46 199	(1 212 798)
AUGMENTATION NETTE DE LA VALEUR DES PLACEMENTS	<u>8 205</u>	<u>36 428</u>	<u>68 671</u>	<u>113 304</u>	<u>128 619</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>(1 127 468) \$</u>	<u>(56 096) \$</u>	<u>1 343 067 \$</u>	<u>159 503 \$</u>	<u>(1 084 179) \$</u>

(VOIR NOTES CI-JOINTES)

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

	2015			2014
	<u>FONDS DE PROMOTION</u>	<u>FONDS DE RECHERCHE</u>	<u>FONDS DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>TOTAL</u>
Solde au début de l'exercice	2 321 492 \$	5 357 561 \$	8 652 447 \$	16 331 500 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	<u>(1 127 468)</u>	<u>(56 096)</u>	<u>1 343 067</u>	<u>159 503</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 194 024 \$</u>	<u>5 301 465 \$</u>	<u>9 995 514 \$</u>	<u>16 331 500 \$</u>

(VOIR NOTES CI-JOINTES)

LES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT (UTILISER DANS) DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses

159 503 \$ (1 084 179) \$

Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse :

Amortissement des primes nettes liées aux placements

60 294 59 871

Amortissement des immobilisations corporelles

77 609 79 531

Amortissement des incitatifs reportés liés à des baux

(19 205) (11 429)

Perte sur disposition d'immobilisations corporelles

5 087 -

Diminution nette des placements

(113 304) (128 619)

169 984 (1 084 825)

Variation des:

Débiteurs

(74 353) 178 473

Frais payés d'avance

5 813 30 250

Créditeurs et frais courus

(277 082) (230 538)

Sommes dues à l'État - nettes

49 431 (7 479)

Revenus reportés

20 420 -

(105 787) (1 114 119)

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT (UTILISER DANS) DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles

(54 001) (29 551)

Achat de placements

(3 027 477) (2 303 875)

Revenus sur vente de placements

3 631 000 3 992 047

549 522 1 658 621

AUGMENTATION DE L'ENCAISSE

443 735 544 502

ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

1 529 961 985 459

ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE

1 973 696 \$ 1 529 961 \$

(VOIR NOTES CI-JOINTES)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

1. ACTIVITÉS DE L'ORGANISME

Objectif de l'Organisme

Les Producteurs de poulet du Canada, constitué en société conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*, est un organisme qui a été créé pour assurer la commercialisation ordonnée des poulets au Canada. Les Producteurs de poulet du Canada sont exonérés d'impôts en vertu de l'article 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Redevances et frais de services

Les Producteurs de poulet du Canada ont décrété des redevances fondées sur les distributions de poulets sur les marchés interprovinciaux et d'exportation et perçoivent des frais de services relatifs aux marchés intraprovinciaux.

2. SOMMAIRES DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus, des dépenses et la divulgation des actifs et passifs éventuels. Les estimations sont révisées chaque année, ce qui donne lieu à des ajustements. Ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles des Producteurs de poulet du Canada et la dépense d'amortissement liée, la valeur nette de réalisation des débiteurs et les frais courus sont les éléments les plus significatifs où les estimations sont utilisées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Les ressources sont classées dans des fonds, pour des fins comptables et de présentation, qui correspondent à des activités ou à des objectifs précis. Ainsi, des comptes séparés sont maintenus pour le Fonds de fonctionnement et pour le Fonds de promotion et le Fonds de recherche qui sont des fonds grevés d'affectation d'origine interne.

Le Fonds de fonctionnement comptabilise les activités d'exploitation et d'administration ainsi que toutes transactions concernant les immobilisations corporelles et d'autres intérêts gagnés non alloués aux autres fonds.

Le Fonds de promotion gère le recouvrement des redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés et rend compte aussi des dépenses qui se rapportent à la promotion et à la commercialisation des poulets, tel qu'indiqué dans la Politique d'expansion du marché et dans la Politique d'application et de suivi, ainsi que des dépenses encourues pour recouvrir les redevances de commercialisation à outrance et d'expansion des marchés. Il rapporte aussi les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour le Fonds de promotion.

Le Fonds de recherche gère les intérêts gagnés sur les ressources détenues pour la recherche et les dépenses des projets de recherches se rapportant à l'industrie de la volaille au Canada.

Constatation des revenus

Les Producteurs de poulet du Canada comptabilisent les revenus selon la méthode du report pour les contributions.

Les redevances sont constatées comme revenus au cours de l'exercice ou elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

L'encaisse, les placements à court terme et les placements sont évalués à la juste valeur à la date du bilan.

Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti à la date du bilan.

Placements

Les intérêts sur les placements portant intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les justes valeurs des placements sont établies sur les prix du marché lorsque disponibles. Si les prix du marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont estimées en utilisant les prix du marché de placements similaires ou d'autre information externe.

Les coûts de transactions reliés à ces placements sont passés à la dépense lorsqu'encourus. Les gains et les pertes sur les placements, incluant les gains et les pertes non réalisés, sont comptabilisés dans l'état des résultats d'exploitation.

2. SOMMAIRES DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – suite

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la durée de vie utile prévue. Les périodes d'amortissement sont les suivantes:

Matériel de bureau	10 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Incitatif reportés liés à des baux

Les incitatifs reportés liés à des baux représentent les périodes sans loyer à payer et le financement pour les améliorations locatives et les photocopieurs. Les incitatifs reportés liés à des baux sont amortis de façon linéaire sur la durée des baux et sont comptabilisés comme une réduction des dépenses de bureau.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Producteurs de poulet du Canada, par le biais de ses instruments financiers, sont exposés à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquelles les Producteurs de poulet du Canada peuvent être soumis au 31 décembre 2015.

Les Producteurs de poulet du Canada n'utilisent pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer leurs risques.

Risque de crédit

Les Producteurs de poulet du Canada sont exposés à un risque de crédit par la possibilité que des partis pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque maximum de crédit des Producteurs de poulet du Canada est la somme de son encaisse, ses placements à court terme, ses placements et ses débiteurs. L'encaisse des Producteurs de poulet du Canada est déposée auprès d'une banque à charte canadienne et les placements à court terme et les placements sont émis par l'État et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. Les Producteurs de poulet du Canada gèrent le risque de crédit en passant en revue les débiteurs classés par échéance chaque mois et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les débiteurs à la fin de l'année seront perçus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les Producteurs de poulet du Canada ne seront pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les Producteurs de poulet du Canada rencontrent leurs obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en évaluant les besoins futurs des flux de trésorerie sur une base régulière.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers des Producteurs de poulet du Canada sont tous en devise canadienne et les Producteurs de poulet du Canada opèrent principalement en dollars canadien. Par conséquent, la direction estime que les Producteurs de poulet du Canada ne sont pas sujets à un risque de change important.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

Les Producteurs de poulet du Canada sont exposés au risque de taux d'intérêt par moyen de leurs placements portant intérêts à des taux fixes. La direction limite son exposition au risque de taux d'intérêt en décalant les dates de maturités de ses placements à rendement fixe.

iii) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soit causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

Les Producteurs de poulet du Canada ne sont pas sujets au risque de prix autre.

Changement des risques

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition aux risques des Producteurs de poulet du Canada depuis l'exercice précédent.

4. PLACEMENTS

	2015		2014	
	<u>COÛT</u>	<u>JUSTE VALEUR</u>	<u>COÛT</u>	<u>JUSTE VALEUR</u>
Placements à court terme	100 000 \$	100 000 \$	3 641 132 \$	3 655 361 \$
Certificats de placement garantis (CPGs)	1 800 000	1 800 000	1 700 000	1 700 000
Obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation	11 234 478	11 481 243	8 457 163	8 576 395
	13 034 478	13 281 243	10 157 163	10 276 395
	13 134 478 \$	13 381 243 \$	13 798 295 \$	13 931 756 \$

L'Organisation limite ses placements à ce qui est permis selon la *Loi sur les offices des produits agricoles*. Les placements à court terme sont composés d'obligations de la Fiducie du Canada pour l'habitation, et d'un certificat de placement garantis venant à échéance au prochain exercice et portant intérêt de 2,95% (2014 - 2,50% et 3,15%).

Les obligations représentent des instruments d'emprunt produisant des rendements en intérêts comparables à ceux du marché au moment de leur achat. Les obligations et les CPGs seront réalisés à leur valeur nominale et les échéances s'échelonnent au cours des sept prochaines années (2014 - huit années). Les taux d'intérêt pour ces valeurs s'échelonnent de 1,70% à 4,10% (2014 - 1,70% à 4,10%).

Risque lié aux placements

Le risque lié aux placements maximum auquel s'exposent les Producteurs de poulet du Canada est représenté par la juste valeur des placements. Les investissements dans les instruments financiers comportent aussi le risque qu'une des parties impliquées dans un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des titres présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'opinion que la concentration du portefeuille actuel ne représente pas de risque excessif.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015		2014	
	<u>COÛT</u>	<u>AMORTISSEMENT CUMULÉ</u>	<u>COÛT</u>	<u>AMORTISSEMENT CUMULÉ</u>
Matériel de bureau	382 939 \$	305 720 \$	393 937 \$	323 708 \$
Équipement informatique	231 199	161 773	228 009	155 480
Améliorations locatives	436 319	272 100	436 319	239 518
	1 050 457	739 593 \$	1 058 265	718 706 \$
Moins l'amortissement cumulé	739 593		718 706	
Valeur nette aux livres	310 864 \$		339 559 \$	

6. INCITATIFS REPORTÉS LIÉS À DES BAUX

Les Producteurs de poulet du Canada se sont engagés en 2010 dans un bail qui prend fin en 2020. Le bail inclut un incitatif pour améliorations locatives de 123 252 \$ ainsi que sept mois sans loyer à payer au cours du bail.

	2015	2014
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	97 324 \$	108 753 \$
Augmentation au cours de l'exercice	20 420	-
Montant imputé aux dépenses au cours de l'exercice	(19 205)	(11 429)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	98 539	97 324
PORTION À COURT TERME	29 531	-
PORTION À LONG TERME	69 008 \$	97 324 \$

7. ENGAGEMENTS

Les Producteurs de poulet du Canada se sont engagés en vertu de baux échéant à diverses dates et portant sur la location de locaux et de matériel de bureau. Les versements pour les paiements minimums sont comme suit:

2016	193 800 \$
2017	166 182
2018	177 633
2019	173 602
2020	63 899
	<u>775 116 \$</u>

8. RÉGIME DE RETRAITE

Les Producteurs de poulet du Canada ont un régime de retraite à cotisations déterminées à l'intention de ses employés. La cotisation correspond à un pourcentage fixe du revenu annuel de l'employé. La cotisation des Producteurs de poulet du Canada au titre de ce régime en 2015 s'élève à 105 826 \$ (2014 - 119 253 \$).

9. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.